OCTOBRE 2019 #6

VOSGES·MAG

LE NOUVEAU MAG DU **DÉPARTEMENT**

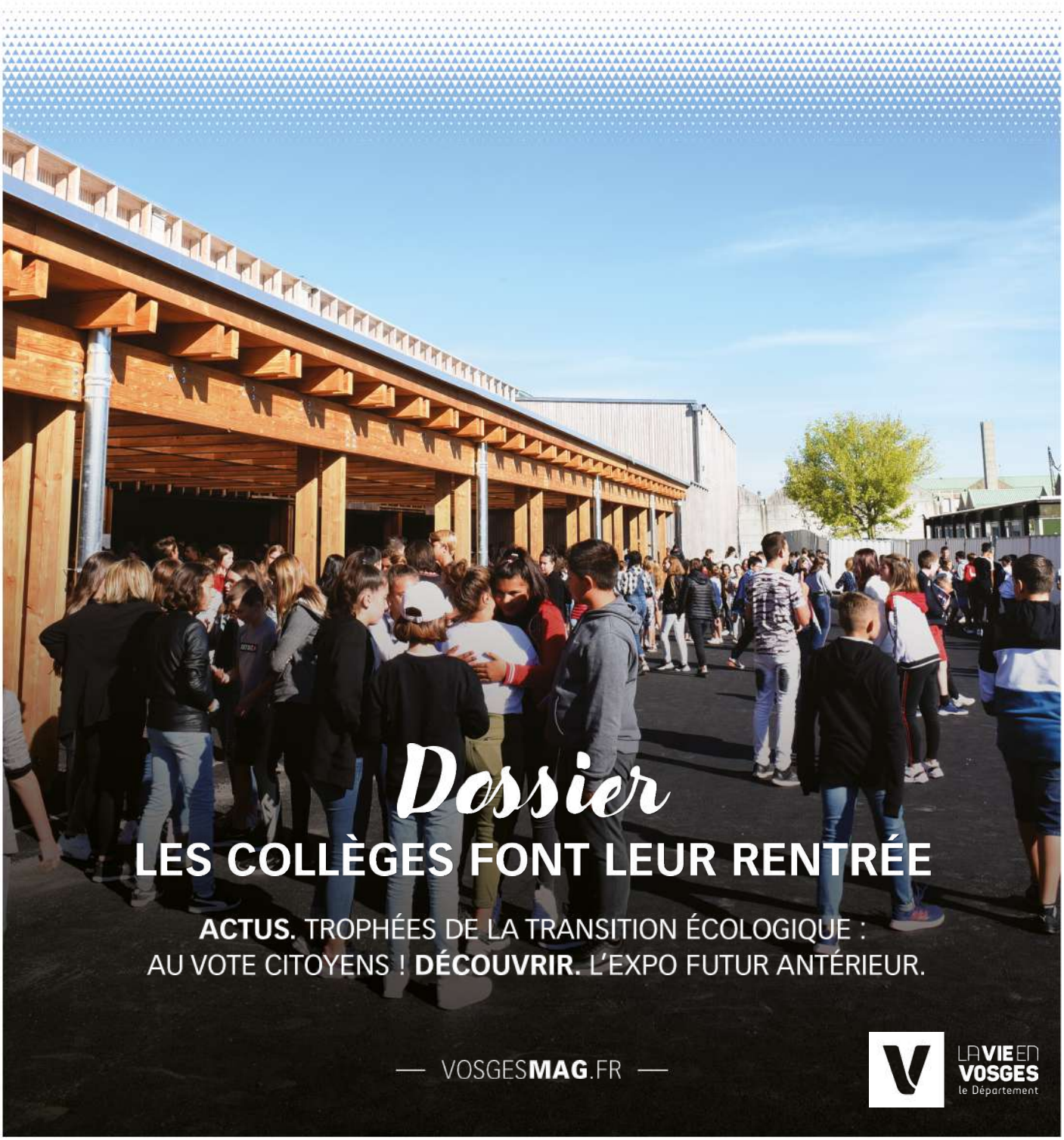

Dossier

LES COLLÈGES FONT LEUR RENTRÉE

ACTUS. TROPHÉES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : AU VOTE CITOYENS ! **DÉCOUVRIR.** L'EXPO FUTUR ANTÉRIEUR.

— VOSGES**MAG**.FR —

LA VIE EN VOSGES le Département

MYSTÉRIEUSE, ENVOÛTANTE, INQUIÉTANTE, APAISANTE, ÉTONNANTE, TOUJOURS PASSIONNANTE

L'APPEL DE LA FORÊT

La forêt s'invite du 1er octobre au 30 novembre dans 56 bibliothèques et médiathèques vosgiennes.

Lectures, contes, concerts, petites formes théâtrales, conférences, ateliers et projections vous attendent à l'occasion de cette 19e « Rencontre Avec » organisée par la Médiathèque des Vosges, un service du Conseil départemental.

DIAPORAMA DE LA FORÊT VOSGIENNE ET PROGRAMME DES « RENCONTRE AVEC » À RETROUVER SUR
vosgesmag.fr/pleinlesyeux

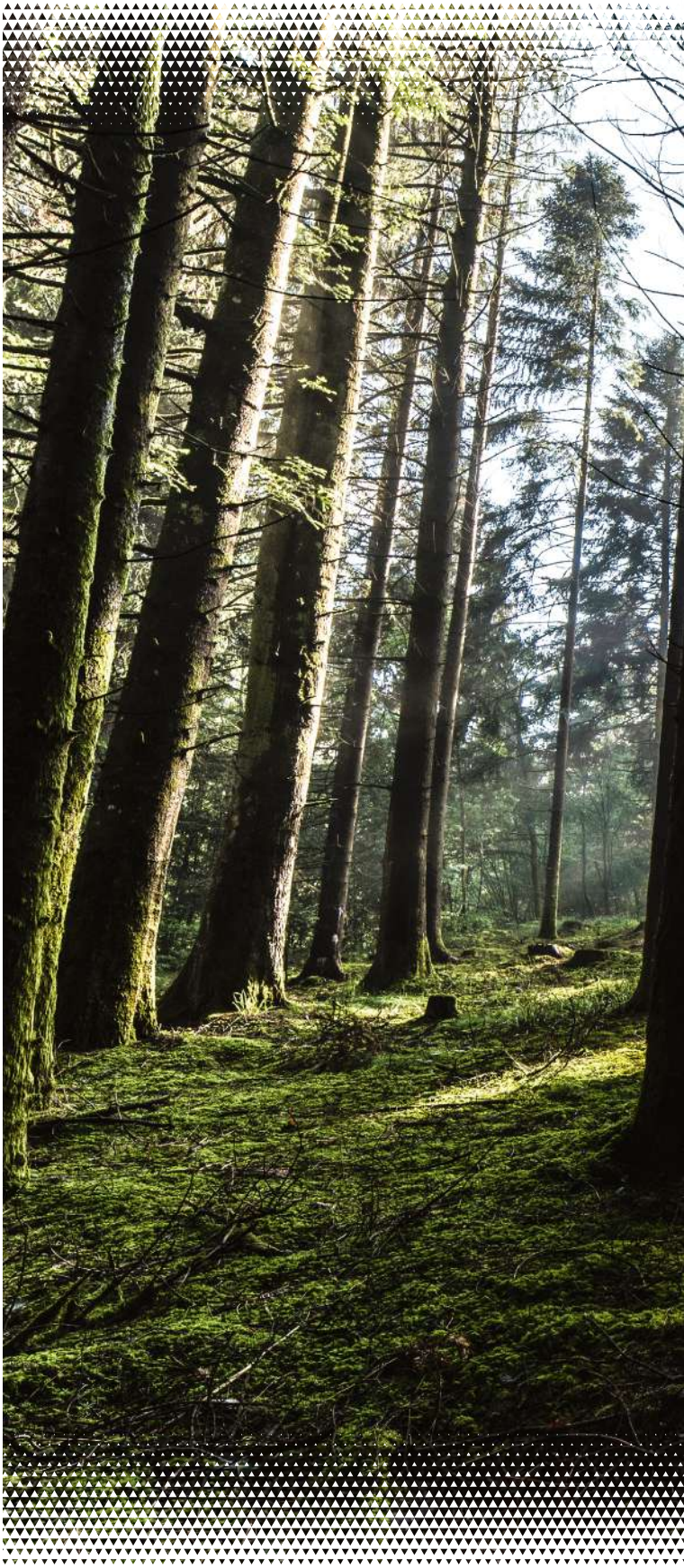

© Emmanuel Henry

PLEIN LES YEUX

SOMMAIRE

© Olivier Claudon

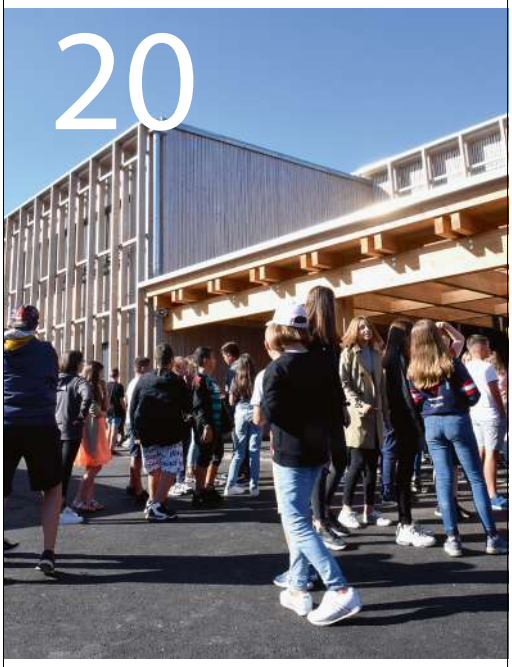

© Musée romain de Lausanne-Vidy

© MUDAAC Philippe Briqueleur-Vosges Matin

LES VOSGES EN ACTIONS

06 Le réseau des Ambassadeurs des Vosges®
07 Bravo ! Les Vosgiens ont du talent
08 Le CIO : un lieu pour s'informer et s'orienter
09 Fan zone. Je Vois la Vie en Vosges ouvre sa boutique en ligne
10 Comment devenir Jeunes Sapeurs-Pompiers ?
11 Les 30 ans du Parc naturel régional des Ballons

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

12 Au vote citoyens !
14 Isolation à 1 euro : bon plan ou vilaine arnaque ?

DOSSIER

LA RENTRÉE DES COLLÈGES

LES VOSGES EN ACTIONS

15 C'est voté. Les délibérations du Conseil départemental
16 Le Laboratoire départemental
17 Loi EGALIM : quel impact pour les consommateurs ?

SOLIDARITÉ

18 Le Plan d'actions Santé
19 La protection des enfants : une mission du Département

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

28 Action Cœur de Ville
29 Le SAGE GTI : où en est-on ?

DÉCOUVRIR

30 Futur Antérieur
32 Stéphane Poinsot, le pompier-écrivain
33 Les livres du trimestre
35 Suivez le guide
37 À table : deux recettes de saison proposées par Jean-Christophe Froment
38 À vous de jouer : le mot mystère

vosges MAG

AUTOMNE 2019 – N°6
Magazine d'information trimestriel édité par le Conseil départemental des Vosges

Toute l'actualité du Conseil départemental des Vosges est aussi sur le site internet
vosgesmag.fr

Direction de la Communication
8, rue de la Préfecture
88088 ÉPINAL Cedex 9
Tél. : 03 29 29 89 32
Télécopie : 03 29 29 87 33
Courriel : publication@vosges.fr

Directeur de la publication : **François Vannson**
Directeur de la rédaction : **Sophie Aubry**
Rédacteur en chef : **Catherine Rousselot-Rochelandet**

Maquette et mise en page : **Sphère Publique** tél. : 01 45 63 28 28
Impression : **Imaye Graphic** 96, bd H.-Becquerel, 53021 Laval Cedex 9
Diffusion : **La Poste**

Tirage : 193 000 exemplaires
Magazine distribué gratuitement.
Dépôt légal : octobre 2019
N° ISNN : 2610-6418

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Olivier Bialecki, Bénédicte Beaux-Ferry, Valérie Bigenho-Poët, Cécile Bihr, Sophie Bruchon, Brice Chat, Isabelle Chol, Laurence Chicot, Sylvie Cole, Juliette Cuny, Christine Dautreville, Aurélie Debrosse, Anne Dechoux, Nicolas Dumartin, Natacha Dupuy, Sophie Enel, Mickaël Gérard, Pascale Goeury, Marine Gravier, Yannick Holtzer, Mathias Humblot, Nancy Jacquet, Benoît Jentroux, Eric Karleskind, Florence Laurent, Chantal Morel, Romain Munier, François Petrazoller, Nicole Roux, Magali Sicx, Carole Tanazacq, Philippe Tarall, Karine Thyrard, Katy Varis, Catherine Voirin, avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil départemental des Vosges.
Crédits photos : Conseil départemental des Vosges, Archives départementales des Vosges, JL/CD88, SDIS Vosges, Olivier Bialecki.
Conseil artistique : Thibaut Chipeau

VOSGES MAG, LES VOSGES DANS LA POCHE

Par **François Vannson**

Ancien Député des Vosges,
Président du Conseil départemental

Le Département des Vosges fait évoluer ses supports d'informations et les décline sous format papier comme numérique. Ainsi *Vosges Mag* bénéficie d'une nouvelle maquette plus claire, plus concise et accessible aux non et mal voyants grâce à la version audio.

Parallèlement la version papier de *Vosges Mag* se décline en un site internet (vosgesmag.fr) et une application pour les smartphones Android et Apple. Le site internet comme l'application sont pratiques, interactifs et gratuits. Grâce à l'application, vous avez au fond de votre poche toute l'actualité du Département des Vosges.

Ainsi, chacun pourra trouver la formule qui lui convient grâce au format papier ou numérique. Cela permet aussi de rendre accessible l'information à tous.

Pourquoi développons-nous ces supports d'informations ? Il m'apparaît important de rendre compte des actions du Conseil départemental et d'informer les Vosgiens sur les différents chantiers de notre collectivité. L'objectif est aussi de valoriser les acteurs du territoire et d'assurer la promotion de notre Département grâce aux reportages, interviews, vidéos ou diaporamas. Il est indispensable de présenter notre département sous son meilleur jour sans nier les difficultés rencontrées. L'attractivité des Vosges passe aussi par la mise en lumière de nos entreprises, artisans, associations, sportifs, bénévoles… C'est le rôle de *Vosges Mag*.

Bien à vous,

LE RÉSEAU DES AMBASSADEURS DES VOSGES®

Le 27 juin dernier, comme le veut une tradition désormais bien établie, les Ambassadeurs des Vosges® se sont réunis en assemblée plénière au Conseil départemental. Coup de projecteur sur un réseau qui compte aujourd'hui plus de 140 membres.

Le réseau des Ambassadeurs des Vosges®, c'est quoi ?

Créé en 2007 à l'initiative du Conseil départemental, le réseau des Ambassadeurs des Vosges® réunit plus de 140 entreprises vosgiennes issues des secteurs de l'industrie, du tourisme ou des services à l'industrie.
Il représente 10 000 salariés et 1,5 milliard de chiffre d'affaires[1].

Quels sont les objectifs du réseau ?

- Développer le tissu économique vosgien ;
- Porter haut les valeurs du territoire en valorisant les compétences et savoir-faire des entreprises et filières emblématiques. Et ainsi de favoriser l'attractivité du territoire, un enjeu fort du Plan « Vosges Ambitions 2021 » mis en œuvre par le Département.

Quelles sont les actions menées par ce réseau ?

Ses actions s'organisent autour de 3 axes de travail : les échanges, l'attractivité et l'emploi.

- Des rendez-vous organisés tout au long de l'année (matinales, réunions plénières, etc.) permettent aux membres du réseau et aux élus du Conseil départemental de se rencontrer, d'échanger sur différents thèmes.
- Le réseau développe des outils de communication et met en place des opérations pour promouvoir le territoire auprès de nouveaux investisseurs, cadres, techniciens.
- Le réseau se mobilise en faveur de l'emploi. Il propose une offre de services en matière d'actions de recrutement dans le cadre de la création, du développement ou de la reprise d'une entreprise (plateforme emploi et stage Boss & Vous, Prêts à bosser, valorisation des filières et métiers en tension, accompagnement des conjoints collaborateurs…).

[1] Chiffres 2018

En savoir +

Facebook Ambassadeurs des Vosges, vosges.fr (rubrique dispositif économie), courriel : yholtzer@vosges.fr, Tél. : 03 29 82 83 11

Boss & Vous : ça matche ! **Mise en place par le Département, la plateforme « Boss & Vous » s'adresse aux étudiants post-bac à la recherche d'un contrat en alternance, d'un stage qualifiant et/ou diplômant, aux étudiants en quête d'un 1er emploi, aux bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi et aux employeurs vosgiens ayant des postes à pourvoir dans des secteurs sous tension. Grâce à son système de géolocalisation, cet outil interactif simple et gratuit fait matcher les profils des candidats et les offres locales.**

BOSS & V
JE VOIS MON JOB EN VOSGES

En savoir +

connectez-vous sur www.bossetvous.fr
bossetvous@vosges.fr
Tél. : 03 29 29 88 99

LES VOSGIENS ONT DU TALENT

BRAVO !

Olivier

CLAUDON, Prix du Salon et Prix du Public. Joli doublé pour le peintre animalier counehet qui, au printemps, participait pour la 1ère fois au Salon de Pont de Cheruy – Château Grammont (Isère), 65e édition du genre. Ses trois tableaux exposés *Monkeys Jazz band Quartet*, *Iceberg de faune polaire à la dérive* et *Odyssée*, l'incontournable vache vosgienne, ont remporté tous les suffrages.

En savoir +
www.olivierclaudon.com

Blandine

TRIDON, Directrice générale déléguée du groupe Labellemontagne a remporté le **Trophée de la femme dirigeante du Grand Est.** Blandine, qui a rejoint en 2003 ce groupe dédié au tourisme (83 M€ de CA), dirige aujourd'hui 1250 personnes.

En savoir +
Vosgesmag.fr

© Hectorpalisterimage

Brice

MANGOU, Colonel, Commandant du Groupement de Gendarmerie des Vosges, a reçu **le 1er Prix de la Prévention** le 4 juin dernier à Paris, pour l'opération « Aidez-nous à vous aider », lancée au printemps dans les Vosges avec le soutien du Département.

Philippe

LEBŒUF, natif de Remiremont et directeur du Mandarin Oriental à Paris a pédalé cet été pour la bonne cause ! Parti de la capitale le 19 août, le « Meilleur hôtelier du monde »[1] a parcouru 500 km pour rejoindre Gérardmer et récolter durant son périple des fonds pour l'association « À chacun son Everest ! » qui accompagne des enfants atteints de cancer et des femmes en rémission d'un cancer du sein, afin de les aider à surmonter l'après-cancer.

[1] Prix décerné par le magazine *Hôtels*

Pour aider l'association : www.achacunsoneverest.com

LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
DES LIEUX D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE, DE CONSEIL ET D'INFORMATION

Parcours Sup, réforme des lycées, de plus en plus tôt les jeunes sont invités à s'orienter, à choisir une filière, à opter pour une formation. Pour les aider à faire le meilleur choix, les jeunes Vosgiens peuvent compter sur les Centres d'information et d'orientation (CIO) de Neufchâteau, Saint-Dié-des-Vosges et Épinal/Remiremont.

« *Le calendrier scolaire impose des échéances qui ne sont pas toujours en adéquation avec le temps de l'adolescent* » confirme Adeline Lheuillier, directrice-adjointe du CIO d'Épinal/Remiremont. *« Si certains ont des idées relativement précises, la plupart ne savent pas vraiment ce qu'ils veulent faire. Quelle que soit la situation, nous sommes là pour les aider, soit à confirmer leurs choix et à affiner leur parcours, soit à trouver leur voie »,* ajoute-t-elle. Sur le secteur Épinal/Remiremont, quelque 10 000 élèves sont ainsi accompagnés chaque année par les équipes du CIO qui effectuent également des permanences dans les collèges et les lycées. *« À leur disposition, un fonds documentaire et des informations sur les métiers, les études, les filières, mais aussi et surtout une écoute »* explique Jeovana Robert, l'une des 16 psychologues de l'Education nationale qui composent l'équipe spinalienne. *« La psychologie fait en effet partie intégrante de notre mission d'autant que nous ne recevons pas seulement des collégiens, des lycéens et leurs parents »,* précise-elle. Le CIO accueille en effet des étudiants, des « décrocheurs » sortis du système scolaire, des personnes en situation de handicap, des jeunes mineurs non accompagnés, des adultes, demandeurs d'emplois ou en quête d'une reconversion professionnelle. À chacun, nous offrons un service sur-mesure (entretiens individuels, bilan d'orientation approfondi, bilan psychologique…) afin de les aider à définir leur parcours d'orientation scolaire et professionnelle. *« C'est aussi un travail d'équipe »,* souligne la responsable du point d'accueil romarimontain installé au collège Charlet depuis 2018. *« Nous nous appuyons sur les compétences de nombreux partenaires tant au sein de l'école qu'à l'extérieur (médecins scolaires, éducateurs, Missions locales, clubs sportifs, Pôle emploi…). »*

Dans cet esprit, le CIO participe aux Forum des métiers, organise des ateliers sur différentes thématiques, des visites d'entreprises, d'établissements d'enseignement et des temps forts à l'exemple de la journée organisée en juin dernier en partenariat avec FACE Vosges, la Mission locale, les Centres de formation d'apprentis et le Rotary au cours de laquelle une vingtaine de jeunes venus de tous horizons se sont retrouvés à Épinal pour s'informer sur l'apprentissage.

En savoir plus

Épinal/Remiremont :
46 rue Abel Ferry à Épinal
Tél. : 03 29 82 20 94
Ce.cio88-epinal@ac-nancy-metz.fr
www4.ac-nancy-metz.fr/cio-epinal

Neufchâteau :
4 rue de Rebeval
Tél. : 03 29 94 35 09
Ce.cio88-neuchateau@ac-nancy-metz.fr
www4.ac-nancy-metz.fr/cio-neufchateau

Saint-Dié-des-Vosges :
15, rue du 10e BCP
Tél. : 03 29 55 13 57
Ce.cio88-saintdie@ac-nancy-metz.fr
www4.ac-nancy-metz.fr/cio-saintdiedesvosges

FANZONE

JE VOIS LA VIE EN VOSGES

LA BOUTIQUE EN LIGNE !

Êtes-vous plutôt petits cadeaux souvenirs ou bien produits prestiges révélant l'art de vivre et le savoir-faire vosgiens ? Il y en aura pour tous les goûts dans notre nouvelle boutique en ligne « Je Vois la Vie en Vosges » qui ouvrira le 15 novembre. Elle permet au Conseil départemental des Vosges de devenir le premier Département de France à commercialiser les produits de sa marque territoriale.

Deux gammes sont d'ores et déjà proposées, uniquement composées de produits 100 % Made in Vosges: une fierté qui s'affiche! Ces entreprises vosgiennes ont été sélectionnées en qualité de virtuoses dans chacune de leur spécialité. De belles idées cadeaux pour porter haut les couleurs de notre Département!

Des boîtes gourmandes remplies de bonbons de la **Confiserie Des Hautes Vosges**, des chaussettes **Bleuforêt** aux motifs hivernaux pour avoir les pieds au chaud, des pochettes et sacs en tissu assortis fabriqués par l'entreprise **Tenthorey** ou encore une magnifique collection de linge de maison inspirée des paysages vosgiens, griffée par la célèbre marque gérômoise **Garnier-Thiébaut**, un vaste choix de papeterie **Clairefontaine**, à partir de janvier 2020, évoquant une nature douce et apaisante et des bougies subtilement parfumées aux senteurs de notre belle montagne, sapin, forêt et brimbelles réalisées par l'atelier romarimontain **AB**. Le plus difficile sera de choisir...

Rendez-vous sur :

www.boutique.jevoislavieenvosges.com

© Arboresens

PORTRAIT **Edith Duprez-Chenu**

Pour concevoir les produits de la marque « Je Vois la Vie en Vosges », le Conseil départemental a choisi de s'associer à une illustratrice vosgienne, Edith Duprez-Chenu, dont le style graphique s'accorde avec les valeurs d'authenticité et de modernité du territoire. Diplômée de l'école Duperré, qui vient d'intégrer le classement du Business of Fashion des meilleures écoles de mode du monde et de l'École nationale supérieure de création industrielle à Paris, Edith Duprez-Chenu est passionnée par le textile, les matières et les motifs dans la mode et la décoration. Elle a travaillé chez John Galliano et Christian Dior durant sept ans, puis dans le domaine de la décoration et du linge de maison chez Anne de Solène et ses licences : Sonia Rykiel Maison, Jacadi, Esprit Home.

JE VOIS LA VIE EN VOSGES.FR

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

ENVIE DE DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER ?

En juin dernier, à l'issue d'un 1er camp estival, près de 400 jeunes Vosgiens ont décroché leur brevet de Jeune Sapeur-Pompier (JSP) et sont ainsi venus grossir les rangs des quelque 2822 sapeurs-pompiers volontaires que compte le département.
Petit mode d'emploi à l'usage de celles et ceux qui rêvent de suivre leur exemple…

13–14 ANS : c'est l'âge auquel les jeunes Sapeurs-pompiers garçons et filles, sont recrutés.

CONDITIONS À REMPLIR

- Être en bonne condition physique et aimer le sport ;
- Être apte médicalement ;
- Réussir des tests écrits et sportifs ;
- Avoir l'autorisation des parents.

QUALITÉS REQUISES

- Être motivé et aimer le travail en équipe ;
- Accepter le règlement et l'éthique des Sapeurs-pompiers.

LA FORMATION DES JSP

- Est assurée par 1 responsable pédagogique, 171 animateurs et une cinquantaine d'aides animateurs ;
- Se déroule sur 3 ans et comprend 4 modules totalisant un volume horaire de 232 heures.

AU PROGRAMME : des cours théoriques et des exercices pratiques portant sur le secours à la personne, la lutte contre l'incendie, la protection des personnes, des biens et de l'environnement et le fonctionnement des services de secours.

UNE FORMATION SANCTIONNÉE PAR LE BREVET DES JSP

Une fois diplômé, le JSP intègre l'un des 111 centres d'incendie et de secours vosgiens en qualité de sapeur-pompier volontaire mineur et complète sa formation en secourisme et en incendie.

En savoir +

Contactez la section locale des Jeunes Sapeurs-pompiers, le centre d'Incendie et de secours le plus proche de chez vous ou rendez-vous sur la page Facebook du SDIS ou de l'Union des sapeurs-pompiers des Vosges.

Le 1er camp estival des Jeunes Sapeurs-pompiers Vosgiens

Du 28 juin au 1er juillet, encadrée d'une solide équipe pédagogique, une centaine de jeunes Vosgiens ont, durant quatre jours, participé au 1er camp estival des Jeunes Sapeurs-pompiers. Au programme : de nombreuses épreuves écrites, sportives et pratiques pour valider leurs connaissances, leur savoir-faire et leur savoir être. Au total quatre jours d'activités intenses placés sous le signe du travail, de la cohésion, de la fraternité qui se sont achevés en apothéose par une cérémonie d'incorporation en présence des autorités du SDIS, des chefs de centre et des familles des jeunes.

ANNIVERSAIRE

LES 30 ANS DU PARC RÉGIONAL DES BALLONS

Le 5 juin dernier, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a fêté ses 30 ans à Cornimont. Un événement célébré par ses nombreux adhérents parmi lesquels le Département des Vosges, partenaire de la première heure.

Créé en 1989 pour préserver et développer durablement le sud du massif des Vosges, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est aujourd'hui, l'un des plus grands parcs de France. Il compte 251 707 habitants et s'étend sur 2 régions (Grand-Est et Bourgogne-Franche Comté), 4 départements (les Vosges, le Haut-Rhin, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort), 197 communes, soit une superficie totale de 2 921 km². Sur ce territoire, une grande majorité des communes adhère à la « charte » du Parc, qui vise à respecter et à protéger le patrimoine paysager, naturel et culturel de la région. L'enjeu est important. Pour les différents acteurs qu'ils soient institutionnels, associatifs, économiques, touristiques, il s'agit de transmettre ce riche patrimoine aux générations futures. Comme le rappelait Michaël Weber, Président des Parcs naturels régionaux de France : *« Si nous voulons conserver l'attractivité des paysages qui font la force des parcs naturels, nous devons tous participer à la protection de la biodiversité et à la valorisation de ces espaces remarquables ».* Des objectifs

auxquels le Conseil départemental, fidèle partenaire du Parc des Ballons, participe activement au travers de ses actions.

LE DÉPARTEMENT DES VOSGES : UN PARTENAIRE IMPLIQUÉ

Situé en plein cœur du Parc, le col de la Schlucht qui vient d'être entièrement réaménagé témoigne de la capacité des Vosges à développer des activités humaines dans des espaces naturels sensibles. Le Tétras qui devrait ouvrir d'ici quelques semaines abritera ainsi de nombreux services (boutique, restaurant, point d'accueil) et un centre d'interprétation. Celui-ci proposera une information écotouristique permettant de partir à la découverte des richesses patrimoniales de la Grande Crête et de ses vallées. Dans le même esprit, des murets d'interprétation ont été mis en place en 2017 le long de la route des crêtes afin de présenter patrimoines, bonnes pratiques et services de proximité aux visiteurs. Ces actions démontrent que protection de la biodiversité et développement économique, rural et touristique sont parfaitement conciliables !

- En 2019, le Conseil départemental des Vosges soutient financièrement le Parc naturel régional des Ballons des Vosges à hauteur de 88 580 euros.
- Le chantier de réaménagement du Col de la Schlucht représente un investissement de plus de 7 millions d'euros.
- En parallèle, le département mène d'autres actions en faveur de la réimplantation de l'arnica, de la valorisation et de la promotion de la filière « bluet des Vosges » ou soutient la race bovine Vosgienne.

En savoir +
www.parc-ballons-vosges.fr/30ans

DANS LE SAC À DOS

Un guide et une appli. À l'occasion de ses 30 ans, le Parc a sélectionné, avec ses partenaires, 30 belles balades. Du vignoble aux Mille étangs en passant par la Grande Crête des Vosges, les auteurs, tous amoureux de ces paysages grandioses et de leurs richesses vous invitent à observer, comprendre, écouter le rythme de la nature et des villages traversés. Au plaisir de feuilleter ses 160 pages, ce guide associe les possibilités offertes par le numérique (géolocalisation, son, vidéo, interactivité). Sur place choisissez de vous faire guider par l'appli ou par le livre. Les deux sont indépendants. Même sans réseau…

Ed. Belles balades éditions – 160 pages – 18,90 € - En vente en librairies, dans les points d'accueil du Parc et les Offices de tourisme.

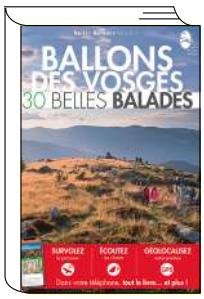

TROPHÉES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AU VOTE CITOYENS !

Le 13 septembre dernier s'est tenue au Théâtre municipal d'Épinal, la 4e cérémonie des Trophées de la Transition écologique. Parmi 26 candidats, 7 lauréats ont reçu un trophée remis par le Président François Vannson et de nombreux élus et personnalités. **Un prix reste à décerner : le « coup de cœur des citoyens »**. Lequel aura les faveurs des Vosgiens ? Pour participer, c'est très simple, il suffit de vous connecter sur vosges.fr et de voter pour le projet que vous préférez. Ce trophée « coup de cœur des citoyens » sera remis lors de la soirée de l'attractivité organisée début 2020. Petit aperçu des 7 projets en lice….

« TOMBÉ DANS L'OUBLI » : L'ESCAPE GAME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRUYÈRES-VALLON-DES-VOSGES

Pour mettre en lumière les zones humides et notamment les tourbières, un milieu naturel aussi méconnu que fragile et sensibiliser le public à sa protection, la Communauté de communes a imaginé un jeu d'évasion. Une idée dans l'air du temps et particulièrement efficace pour captiver le jeune public. Ce jeu s'inscrit dans un programme mensuel d'animations thématiques proposé par la Communauté de Communes. Débats, ateliers, conférences, balades accompagnées, randonnées, jeu de piste : chaque mois les habitants ont été invités à participer à un rendez-vous nature.

UN VERGER CONSERVATOIRE À BULT

Depuis de nombreuses années, la commune de Bult est très impliquée dans la protection de l'environnement. Elle a souhaité aller plus loin en associant d'autres acteurs locaux à sa démarche. Un terrain a donc été mis à disposition gracieusement et de façon permanente à l'école d'horticulture de Roville-aux-

REPORTAGES VIDÉO SUR TOUS CES PROJETS À RETROUVER SUR Vosgesmag.fr

Parmi ces lauréats récompensés le 13 septembre, lequel décrochera le coup de cœur des citoyens ?

Chênes ainsi qu'à l'association des « Croqueurs de Pommes » pour y implanter un verger conservatoire à vocation pédagogique, un site accessible gratuitement à tous.

L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-RÉMY : VERS UNE ÉCO-ÉCOLE

Mise en place d'une station météo, d'un récupérateur d'eau de pluie, de mangeoires, nichoirs et d'un observatoire ornithologique, installation d'un jardin, d'un hôtel à insectes, création d'un mur végétalisé et d'un herbier conservatoire, tri sélectif, élevage d'escargots : depuis 5 ans, l'école du village est devenue un lieu d'apprentissage à l'environnement. Exemplaire, l'école joue également un rôle moteur pour entraîner tout le village dans la voie de la transition écologique. À tel point que la municipalité a mis en place un sentier biodiversité et réimplanté un arboretum.

LE COLLÈGE CHARLEMAGNE DE BRUYÈRES

2 projets et 1 trophée pour l'ensemble des actions menées au sein de l'établissement labellisé Éducation au Développement Durable (E3D) niveau 2.

▸ LES TUTO D'ÉCO GESTES

Le collège de Bruyères a conçu des tutoriels pour sensibiliser les élèves et leurs familles aux éco gestes. Des produits cosmétiques et ménagers aux conseils pour jardiner au naturel, une dizaine de tutoriels entièrement réalisés par les élèves avec l'aide de leurs professeurs et l'atelier « Images plus » sont à voir sur Youtube.

▸ LE BIODIGESTIVORE

La section SEGPA pour sa part a conçu cet appareil révolutionnaire (4x1x0,40 m) qui, en quelques semaines seulement permet de transformer les déchets organiques produits au collège en terreau (contre 9 mois environ pour un composteur classique).

LE COLLÈGE LOUIS ARMAND DE GOLBEY : TRI ET RECYCLAGE AU PROGRAMME

Une classe de 6e de ce collège labellisé E3D en 2019, a travaillé autour des déchets produits au sein de l'établissement. Les élèves ont aussi réfléchi aux solutions à mettre en place pour aménager et optimiser les circuits d'élimination et de recyclage des déchets et ont sensibilisé l'ensemble des collégiens et la Communauté scolaire à cette problématique.

L'ÉCO CHANTIER DE LA FÉDÉRATION BTP VOSGES

Avec 90 % de déchets valorisés et moins d'1 % du coût du chantier consacré à leur gestion (location, enlèvement et transport des bennes), l'Eco chantier mis en place par la Fédération du BTP à l'occasion de la rénovation de ses locaux est exemplaire. De quoi inspirer les autres maîtres d'ouvrage !

ABCDE/METHAVAIR : CONCILIER ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE

À Mandres-sur-Vair, ABCDE/Methavair valorise les boues urbaines (déchets et balayures de voirie) et industrielles. Chaque année, 4 000 tonnes de bio-déchets sont collectées sur un rayon de 80 km autour de l'entreprise. Ces déchets sont compostés puis transformés en bio gaz par méthanisation. De plus, les bâtiments de stockage de l'unité de méthanisation sont couverts de 1 600 m² de panneaux solaires. Ainsi, l'entreprise est autonome en électricité. ABCDE/Methavair construit ses projets en synergie avec les activités existantes, le principe de l'économie circulaire.

88 Express

Semaine européenne de la réduction des *déchets*

Du 16 au 24 novembre
Envie d'y participer ?

Rendez-vous sur :

https://serd.ademe.fr/programmes

Chantiers de nettoyage *2020*

On y pense dès maintenant ! Associations, établissements scolaires, acteurs publics ou entreprises, vous souhaitez organiser un chantier de nettoyage au printemps 2020, le Département met à votre disposition un kit pour le réaliser (gants, gilets de sécurité pour les enfants, sacs poubelle, affiches…).

Pour en bénéficier, inscrivez-vous du 6 janvier au 6 mars sur le guichet citoyen.

© Elenabs

© Bilanol

ISOLATION À 1€
BON PLAN OU VILAINE ARNAQUE ?

Appels, courriers, publicités sur internet, les campagnes incitant les particuliers à faire isoler leurs logements pour 1 € se multiplient. Les conseillers FAIRE vous aident à y voir plus clair ! Car si les arnaques sont légion, le dispositif existe pourtant bel et bien. Et sous certaines conditions, notamment de ressources, vous pouvez bénéficier de ce « coup de pouce économie d'énergie ».

Le dispositif a été mis en place par le ministère de la Transition écologique et solidaire en février 2017 afin de permettre à tous les foyers et notamment aux plus modestes d'isoler les combles perdus, les planchers bas, de changer leur vieille chaudière au fioul ou d'installer une pompe à chaleur.
Il s'appuie sur le programme des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) qui obligent les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fuel, carburants..) à réaliser des économies d'énergie.
Pour remplir ces obligations, ils peuvent aider financièrement les particuliers à faire réaliser des travaux pour améliorer la performance énergétique de leur habitation. Ces aides sont accessibles à tous. Les plus modestes bénéficient cependant d'aides bonifiées. Le dispositif « isolation à 1 € » s'inscrit dans ce cadre avec néanmoins des conditions particulières.
Attention le bénéfice de l'isolation à 1 € est toujours soumis à des conditions de ressources

Surtout ne donnez pas suite aux sollicitations de sociétés qui parfois au nom de l'État, du Département, de la Région ou de la Commune vous démarchent à domicile, par téléphone, par mail ou par courriers.

À VOTRE SERVICE

L'ALEC et MHE. Pour aider les particuliers dans ce qui ressemble parfois à un « parcours du combattant », la Communauté d'Agglomération d'Épinal et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de la Déodatie vous proposent l'accompagnement des conseillers FAIRE du réseau des Espaces Info Energie. Ceux-ci apportent un conseil gratuit, neutre et indépendant aux particuliers. N'hésitez pas à les contacter pour un rendez-vous si nécessaire.

- **ALEC Épinal Centre Vosges à Golbey, Tél. : 03 29 81 13 40 - www.alec-epinal.com dialecte@alec-epinal.com**
- **« Maison de l'Habitat et de l'Énergie du pays de la Déodatie à Saint-Dié-des-Vosges, Tél. : 03 29 58 47 56 courriel : mhe@deodatie.com ou estvosges@eie-grandest.fr - www.deodatie.com**

MODE D'EMPLOI

Vérifiez votre éligibilité au dispositif et le niveau de prime auquel vous avez droit en fonction du barème de ressources.

Faites appel à un organisme signataire de la charte « Coup de pouce économies d'énergie » (liste disponible sur le site du ministère de la transition écologique).

ATTENTION !

Ne signez pas de devis avant d'avoir reçu l'accord de l'organisme qui a missionné l'entreprise.

N'avancez surtout pas d'argent. Les aides sont, en effet, versées directement à l'entreprise qui effectue les travaux.

Une fois les travaux réalisés et les justificatifs fournis, vous réglez le montant du reste à charge de la facture (1 € le cas échéant).

LE +

Contactez l'ALEC ou la Maison de l'Habitat et de l'Energie (MHE) qui étudieront votre devis et vérifieront si les matériaux proposés sont de qualité et conviennent bien à votre type d'habitation et aux travaux envisagés.

BON À SAVOIR

La prime ne couvre que la fourniture et la pose de l'isolant.

Certains travaux ne sont pas pris en compte. Vous devrez donc les payer.

Le montant de l'aide dépend de vos ressources (chiffres 2019)

20 €/m² d'isolant posé pour les combles pour les foyers modestes

10 €/m² pour les autres

Ces aides ne sont pas cumulables avec celles de l'ANAH qui peuvent parfois s'avérer plus avantageuses pour un programme de travaux plus global !

En savoir +

Pour bien préparer votre projet, plusieurs adresses utiles :
www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020
www.climaxion.fr
www.faire.fr

C'EST VOTÉ

LES DÉLIBÉRATIONS DU DÉPARTEMENT

Réunis en juillet sous la Présidence de François Vannson, les Conseillers départementaux ont adopté une cinquantaine de rapports à l'unanimité. Morceaux choisis

AGRICULTURE

Au titre du soutien départemental à l'agriculture biologique, les conseillers ont validé les 224 demandes d'aide visant à prendre en charge une partie des frais de la **certification « AB ».** L'aide globale du Département s'élève à **44 915 €.**

SPORT

Les Conseillers départementaux ont voté une subvention de **294 972 € pour aider 323 clubs sportifs** à s'équiper en matériels afin d'améliorer la qualité de la pratique de leurs adhérents et développer leurs activités. À cette somme, il convient d'ajouter **16 240 €** destinés à l'achat de matériels spécifiques à la pratique handisport (trois clubs) et **59 565 €** attribués aux comités sportifs dans le cadre de la **Charte Sports 88** (30 dossiers).

CULTURE

L'un des axes du Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques est de favoriser le développement et la qualité de l'offre pédagogique et artistique. À ce titre, l'Assemblée départementale alloue à la **Compagnie Les Jolies Mômes** et à l'association « **Orchestre+** » une subvention totale de **27 000 €** pour les aider à mener à bien leurs projets.

AIDES AUX COLLECTIVITÉS

Une enveloppe de **805 502 €** a été votée pour soutenir 15 projets portés par des communes ou communautés de communes. Parmi ces projets la Communauté d'agglomération d'Épinal se voit octroyer une subvention totale de 154 571 € pour la création d'une **structure de foot à 5 à Golbey** et la création d'une **médiathèque intercommunale à Xertigny**. **La Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges** sera soutenue pour des projets menés à **Corcieux** et **Etival-Clairefontaine**. Du côté des Communautés de Communes, celle des Ballons des Hautes Vosges obtient une subvention de 150 000 € pour la construction d'une **maison de santé à Rupt-sur-Moselle** et la Communauté de Communes des Hautes Vosges reçoit 12 690 € pour la création d'un **city-stade à Vagney**. Les Communautés de Communes Terre d'eau et Les Vosges Côté Sud-Ouest reçoivent respectivement 25 000 € et 26 237 € dans le cadre de leur programme de **rénovation de l'habitat** (71 et 75 logements).
S'agissant des dossiers contractualisés au titre du tourisme, une subvention de **48 743 €** est allouée à la Communauté de Communes Terre d'Eau pour la 1ère tranche de travaux entreprise aux **thermes de Vittel** (création d'espaces ludiques au spa).

SOCIAL

383 834 € de subventions sont alloués à 23 structures intervenant dans le champ de l'insertion par l'activité économique parmi lesquelles EMMAUS 88, ADALI, Jardins de Cocagne, Reval Prest, MINOS…

RETROUVEZ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUR
www.vosges.fr

LE PLAN PAUVRETÉ SIGNÉ

Pour lutter contre la pauvreté et faciliter l'accès à l'emploi, le Département et l'Etat unissent leurs efforts. Leur volonté commune s'est concrétisée le 28 juin dernier par la signature d'une convention pluri annuelle. Dans ce cadre, l'État, au titre de l'année 2019, a attribué **389 630 €** au Département des Vosges.

Cette convention porte sur trois engagements principaux :

La prévention de toute sortie « sèche » de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Une meilleure insertion des bénéficiaires du RSA.

La revalorisation du travail social au service de toutes les familles.

De plus, l'État soutiendra deux projets initiés par le Département des Vosges destinés à développer la prévention spécialisée et à encourager le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, en déployant la plateforme numérique « BOSS & VOUS ».

En savoir + www.bossetvous.fr

On compte pour vous !

71 M€

C'est le budget Insertion et Solidarités du Département des Vosges

10 380

C'est le nombre de foyers bénéficiaires du RSA dans les Vosges au 31 mars 2019, dont **2 972** femmes seules avec enfants et **269** hommes seuls avec enfants, soit **3 241** personnes représentant 31% de l'ensemble des bénéficiaires du RSA.

LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL, GARANT DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET ANIMALE

De la fourche à la fourchette, le Laboratoire départemental vétérinaire et alimentaire assure différentes missions de veille au service des Vosgiens, dont certaines insoupçonnées.

Situé au parc économique du Saut le Cerf à Épinal, le Laboratoire départemental garantit la santé publique, la sécurité alimentaire, la qualité des productions animales et contribue au développement économique des agriculteurs et des professionnels de la filière agro-alimentaire, conformément à la politique définie par le Conseil départemental. Il est agréé pour la réalisation d'analyses dans le cadre de contrôles officiels.

SANTÉ ANIMALE

Les agents du laboratoire effectuent, à la demande de groupements d'éleveurs, les analyses nécessaires à la prévention de maladies contagieuses, telle que la BVD, diarrhée virale bovine, dont le dépistage systématique fait l'objet de 77 000 prélèvements par an sur le département. L'ensemble de ces contrôles contribue au maintien du bon état sanitaire des élevages. Par ailleurs, d'autres analyses sont réalisées à la demande des vétérinaires, des éleveurs, de l'État, de la Fédération Départementale de la Chasse, et même des particuliers.

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Le Laboratoire départemental exerce également son activité en matière d'analyses bactériologiques des denrées alimentaires, depuis les matières premières jusqu'aux produits prêts à la consommation. Son champ d'action est vaste puisqu'il contrôle aussi la restauration collective (collèges, restaurations scolaires, maisons de retraite), la restauration commerciale, les productions industrielles ou encore les producteurs locaux.

En savoir +

www.labo.vosges.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

AOP Miel de Sapin des Vosges

Le miel de sapin des Vosges est l'un des deux seuls miels français bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée, qui en garantit à la fois l'origine géographique et botanique. En partenariat avec la Chambre d'agriculture, le laboratoire effectue des prélèvements et des contrôles dans les mielleries afin de vérifier le bon respect du cahier des charges de l'AOP.

LOI EGALIM : QUEL IMPACT POUR LES CONSOMMATEURS ?

Promulguée en novembre 2018, la Loi EGALIM issue des États généraux de l'alimentation vise 3 objectifs :

- Payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits.
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous ;

Cette loi s'appliquera de façon progressive.

PLUS DE PRODUITS DURABLES ET « BIO » AU MENU

Au 1er janvier 2022, la restauration collective devra utiliser 50 % de produits durables et au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. Un produit durable est un produit labellisé (AOP, AOC, IGP, STG, label rouge, AB).

Un Comité régional d'alimentation présidé par le Préfet de Région est chargé d'organiser la concertation sur l'approvisionnement de la restauration collective de manière à atteindre les taux inscrits dans la Loi.

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE S'INTENSIFIE

Un état des lieux doit être réalisé et la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective est désormais une priorité. Celle-ci pourrait, dès lors, être autorisée à faire des dons alimentaires.

DES MENUS VÉGÉTARIENS À LA CANTINE

Dès cette année et au plus tard le 1er novembre, un menu végétarien doit être proposé au moins 1 fois par semaine. Cette mesure, lancée à titre expérimental, fera l'objet d'une évaluation au bout de 2 ans.
Les services de restauration des collèges vosgiens sont d'ores et déjà en ordre de bataille : dans le cadre du choix proposé dans les menus et d'une adaptation des portions distribuées, tout élève aura la possibilité de consommer végétarien.

LA FIN DES PLASTIQUES

Au 1er janvier 2020, les bouteilles d'eau plate en plastique seront bannies des restaurants collectifs. **En 2025,** ce sera au tour des contenants de cuisson, de réchauffe et de service en plastique. Affaire à suivre…

En savoir +
https://agriculture.gouv.fr/egalim-tout-savoir-sur-la-loi-agriculture-et-alimentation

88 Express

Ça bouge à la MDPH

Un nouveau formulaire unique de toutes les demandes est entré en vigueur au 1er mai 2019.
Depuis cette date, les anciens formulaires ne sont plus acceptés.
Le document est téléchargeable sur le site internet via le lien :
www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15692.do

Un nouveau téléservice

Pour faciliter les démarches de ses usagers, la MDPH des Vosges a mis également en place un nouveau service en ligne. D'un simple clic https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/88, il est donc désormais possible d'effectuer sa demande et de joindre les pièces justificatives demandées ainsi que le certificat médical complété. Un accusé de réception sera alors envoyé au demandeur.

Pour toute question complémentaire, contactez la Maison Départementale des Personnes Handicapées au 03 29 29 09 91

— Hommage —

MARGUERITE BAILLY, doyenne des Vosgiens et du Grand Est s'en est allée le 12 juin dernier à l'âge de 112 ans

Native de Lislet dans l'Ain, celle qui a connu 3 républiques et 18 Présidents a vécu ses dernières années entourée de l'affection des siens, ses enfants, commerçants bien connus à Saint-Dié-des-Vosges, ses deux petits-enfants, ses 5 arrière-petits-enfants et ses 6 arrière-arrière-petits-enfants.

Au nom de tous les Vosgiens, nous renouvelons à sa famille nos très sincères condoléances.

AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS
LE DÉPARTEMENT EN 1ÈRE LIGNE

Le Conseil départemental a fait du développement de l'offre de soins médicaux une des priorités du Plan d'actions Santé. Afin de faciliter l'installation des professionnels, il multiplie les initiatives en leur direction. Coup de projecteur sur une opération de séduction !

L'INTERVIEW DE THIBAUT HOCQUEL EN INTÉGRALITÉ SUR vosgesmag.fr

Information et recensement sur les possibilités d'installation, aides aux démarches administratives et accompagnement à 360° de toute la famille, les professionnels de santé désireux de s'installer dans les Vosges bénéficient d'un soutien personnalisé.

DES AIDES À LA MODERNISATION ET À L'INSTALLATION

Des aides pour la création et la rénovation d'un cabinet médical dans le cadre d'un exercice coordonné, pour l'acquisition de matériel professionnel, pour l'équipement numérique lié à la télémédecine peuvent être attribuées sur la base d'un projet d'installation durable présenté par les professionnels de santé qui s'engagent à développer la qualité et le temps consacré aux soins des Vosgiens.

UN COUP DE POUCE PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ

Thibaut Hocquel, tout jeune médecin généraliste installé à Eloyes depuis le mois de janvier témoigne. *« L'aide du Conseil départemental m'a encouragé à investir dans un électrocardiographe. Cet appareil qui coûte entre 2000 et 3000€, est difficilement rentabilisé par les cotations de la Sécurité Sociale. Il est pourtant très utile, par exemple, pour établir les certificats d'aptitude au sport, histoire de ne pas passer à côté de problèmes congénitaux, suivre les patients atteints de pathologies cardiaques ou des troubles du rythme »* explique le médecin. *« Quand je rencontre des patients en urgence, l'électrocardiographe me permet de déterminer si un traitement ou un rendez-vous chez le cardiologue est nécessaire. En cas de douleur thoracique, disposer d'un électrocardiographe peut éviter de perdre un temps précieux et faire appel rapidement aux secours »,* poursuit l'homme de l'art qui envisage, lorsque la maison de santé sera installée, d'acquérir un matériel de dépistage approprié aux enfants.

UN JEUNE MÉDECIN QUI VOIT LA VIE EN VOSGES

C'est donc bien dans les Vosges que se construit désormais l'avenir de ce jeune médecin originaire de Meurthe-et-Moselle qui a découvert le département à l'occasion de plusieurs stages et remplacements. *« Ma vie est désormais ici. Ma compagne travaille à l'hôpital d'Épinal, nous avons un petit garçon qui est Vosgien ! C'est un choix de vie et je m'y plais. Je n'aimerais pas travailler en ville. Eloyes est à dix minutes du SMUR de Remiremont, je ne me sens pas livré à moi-même, c'est rassurant. Cela me permet d'être beaucoup plus serein dans l'exercice de ma profession.»*

En savoir +

Pour en savoir plus sur les aides, contactez la missionsanté@vosges.fr, Tél. : 03 29 29 86 33

Le docteur Hocquel recherche un collaborateur et un associé. Pour consulter l'offre connectez-vous sur https://vosges.fr/Portals/1/GrandsProjets/offres_plansante

PROTÉGER LES ENFANTS : UNE MISSION DU DÉPARTEMENT

La prévention et la protection de l'enfance sont des compétences majeures du Conseil départemental. Elles visent à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant de 0 à 21 ans, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits.

Pour mettre en œuvre ces missions, le Département mène, dans le cadre du «Plan Vosges ambitions 2021», une politique offensive, qu'il articule notamment avec la stratégie de soutien à la parentalité, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et la stratégie nationale de santé. L'engagement de la collectivité a d'ores et déjà permis de développer une politique familiale innovante et adaptée aux besoins des familles et aux priorités des pouvoirs publics. Le déploiement du Schéma Départemental des Services aux Familles en est un exemple.
Elle offre également des services adaptés sur l'ensemble du territoire vosgien en faveur des enfants et de leur famille. Par ailleurs, en matière de jeunesse, l'action menée a récemment permis d'étendre l'intervention des équipes de prévention spécialisée sur tout le territoire de la Communauté d'agglomération d'Épinal. Sur l'ensemble du département, elle poursuit le développement de chantiers éducatifs et d'actions socio-éducatives permettant à des jeunes en devenir d'accéder à un statut d'hommes et de femmes émancipés.

Au titre de la protection, 1 116 enfants sont confiés au Département en exécution d'une décision administrative ou judiciaire. En vue de leur assurer un accueil de qualité, le Conseil départemental a autorisé, en 2018-2019 l'ouverture de deux Maisons d'Enfants à Caractère Social à Raon l'Etape et à Bruyères, en lien avec la FMS et l'AVSEA. Enfin 232 jeunes pris en charge sont des Mineurs Non Accompagnés pour lesquels le Département des Vosges mène une politique volontariste d'intégration en les orientant vers des métiers en tension, où les entreprises peinent à recruter.

UNE AMBITION ET UNE VISION POUR L'ENFANCE RÉAFFIRMÉE

Le chemin parcouru depuis plus de quatre ans a permis à la politique vosgienne de prévention et de protection de l'enfance d'atteindre sa pleine maturité. Nul doute qu'en vue d'assurer la pérennité de cette politique, le récent schéma de prévention et de protection de l'enfance adopté par les élus du Conseil départemental portera haut l'ambition de garantir une égalité des chances à ces enfants que le destin a décidé de bousculer, parfois dès les premières années de leur vie.
Renforcer et diversifier les modalités d'intervention en prévention, améliorer la qualité du dispositif de repérage et de traitement des informations préoccupantes, sécuriser la continuité du parcours des enfants, diversifier et structurer les réponses adaptées, autant d'objectifs affirmés dans ce nouveau schéma, qui devront permettre aux enfants vosgiens et à leur famille de garantir et promouvoir le plein exercice de leurs droits.
Pour décliner ces objectifs, les équipes du Département et des organismes partenaires sont déjà à l'œuvre afin de mettre une fin définitive aux sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance, prévenir les violences intrafamiliales, remédier aux violences faites aux enfants et faire de la prévention en santé une priorité.

En savoir +

Contacter le Pôle du Développement Social du Conseil départemental au 03 29 29 88 88
CRIP : 03 29 38 52 39
SNATED : 119

POINT DE VUE

Ghislaine Jeandel-Jeanpierre, Vice-Présidente en charge de l'Enfance et de la Famille

**"Le nouveau schéma de prévention et de protection de l'enfance adopté cette année a fait de la prévention et du renforcement de la qualité de la prise en charge des enfants une priorité.
À cette ambition, s'ajoute une réelle volonté de promouvoir les droits des enfants et de leur famille et de travailler en partenariat avec les acteurs de la protection de l'enfance dans le cadre d'une culture commune et partagée. Avec toujours en ligne de mire l'intérêt supérieur des enfants."**

LA RENTRÉE DES COLLÈGES

Avec plus de 17 000 jeunes scolarisés, l'éducation est naturellement au cœur des priorités du Département. Les 25 M€ qu'il consacre chaque année à la modernisation, à l'entretien et à l'équipement des bâtiments, aux actions éducatives et à la restauration scolaire témoignent de l'intérêt qu'il porte aux jeunes Vosgiens et aux équipes qui les entourent au quotidien. Bienvenue dans les collèges vosgiens !

Le Conseil départemental investit chaque année des sommes considérables pour entretenir, rénover, moderniser, équiper et faire fonctionner les collèges… L'objectif : offrir des conditions de travail optimales aux élèves et à l'ensemble des équipes éducatives et, ainsi donner aux jeunes les meilleures chances de réussite.

DES BÂTIMENTS ADAPTÉS AUX NORMES ACTUELLES

C'est dans cet esprit que la reconstruction du collège Elsa Triolet – un établissement à structure métallique construit il y a 40 ans – a été décidée en 2014. Et, tandis que ce bâtiment vient d'accueillir le 2 septembre ses premiers élèves, une autre opération d'envergure, la reconstruction du collège de Vagney, est déjà sur les rails… Là encore le budget alloué est à la hauteur de l'enjeu : plus de 18 M€ !

L'ACCESSIBILITÉ : UNE PRIORITÉ

Outre ces opérations « exceptionnelles », le Département poursuit les travaux de mise en accessibilité de ses collèges conformément à l'AdAP (Agenda Accessibilité Programmée) établi en 2016. Le montant de ce programme est estimé à 16 M€. Créations d'ascenseurs et de sanitaires accessibles, aménagement d'escaliers, pose de rampes, adaptation des hauteurs d'équipements sur les 36 collèges vosgiens : 17 sont déjà accessibles. Les collèges de Contrexéville, Dompaire, Mirecourt, Remiremont Le Tertre et Charlet, Le Thillot, Cornimont, Xertigny et Eloyes bénéficient actuellement de travaux.

Le collège de Fraize

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UNE NÉCESSITÉ

Soucieux de réduire les dépenses d'énergie, le Conseil départemental qui a déjà consacré 8,3 M€ à la rénovation thermique des collèges poursuit son effort. 700 000 euros seront ainsi investis durant les deux prochaines années dans les collèges de Raon-l'Etape et de Bruyères. Dans ce dernier, la toiture

LES IMAGES DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES COLLÈGES SUR vosgesmag.fr

sera entièrement refaite et l'isolation thermique réalisée par l'extérieur. L'équipe de maîtrise d'œuvre portée par le cabinet d'architecture Rabolini Schlegel et associés vient de présenter les premiers visuels du projet à l'équipe pédagogique. Coût estimé : 3 M€.

Au collège de Raon l'Etape, l'Isolation thermique s'accompagnera de la réfection des réseaux de chauffage et de la production de chaleur pour un coût estimé à 3,7 M€. Le programme définitif des travaux devrait être finalisé début 2020.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN

N'oublions pas les multiples travaux d'entretien et de maintenance effectués en continu, certes moins spectaculaires mais tout aussi importants dont le coût, bon an mal an, avoisine les 3,5 M€. En plus des réfections de sanitaires, de salles de classe, de sciences, de technologie ou destinées à l'enseignement musical et artistique, des interventions régulières portant notamment sur la mise aux normes des installations électriques et des systèmes d'incendie et de secours sont également réalisées permettant ainsi de garantir la sécurité des élèves.

LA RECONSTRUCTION DU COLLÈGE DE VAGNEY EN BONNE VOIE

Dès le 21 décembre 2017, dans le cadre du vote du budget primitif, la décision de reconstruire le collège du Ban de Vagney avait été votée par l'Assemblée départementale. Mais cet établissement composé de bâtiments métalliques construits en 1974, à l'exception de la demi-pension datant de 2002, a connu en septembre 2018 des mouvements structurels. Afin de garantir la sécurité des élèves et des personnels, le Président du Conseil départemental, en accord avec les services de l'Education nationale, a immédiatement transféré les activités du collège au lycée de Saulxures-sur-Moselotte. En concertation avec les différentes parties prenantes intéressées, c'est sur ce site provisoire que seront accueillis les élèves en attendant que soit complètement reconstruit le collège de Vagney. Un projet mené tambour battant. Le concours d'architecture a été lancé et les 4 équipes d'architectes sélectionnées ont remis leur esquisse à la fin du mois de septembre. Celles-ci seront étudiées dans les jours prochains par le jury. Le contrat avec le lauréat devrait être signé d'ici la fin de l'année. Pour une livraison prévue à la rentrée 2022. Ouvert, convivial, propice aux échanges, confortable et agréable à vivre, le futur équipement offrira aux collégiens et aux personnels un cadre conforme aux exigences actuelles d'un établissement d'enseignement pour adolescents.

LE CALENDRIER

- Déconstruction de l'ancien collège
  1er semestre 2020
- Études de conception
  Sur l'année 2020
- Consultation des entreprises
  Fin 2020 début 2021
- Démarrage des travaux
  Printemps 2021
- Livraison du collège
  Rentrée de septembre 2022

Budget global :
18,20 M€

3 QUESTIONS À...

Véronique Marcot
Vice-Présidente déléguée au Patrimoine et aux Routes

V. Mag : Comment s'est passée la rentrée au collège Elsa Triolet ?

Véronique Marcot :
Sous les meilleurs auspices ! Durant tout l'été, les entreprises, le Maître d'œuvre (l'agence Cartignies et Canonica), le Pilote (M. Normand) et l'ensemble des services opérationnels du Conseil départemental ont travaillé d'arrache-pied pour terminer les travaux, déménager l'ancien collège vers le nouveau, installer le mobilier neuf, nettoyer les locaux. Grâce à leur mobilisation tout était prêt le 2 septembre au matin pour accueillir les quelque 503 élèves inscrits cette année dans cet établissement qui constitue aujourd'hui une véritable vitrine technologique de la construction « bois ».

V. Mag : Quels sont les autres projets en vue ?

V. M. C'est d'abord la reconstruction du collège de Vagney pour laquelle le Conseil départemental va encore investir plus de 18 millions d'euros ! Le nouvel établissement devrait ouvrir ses portes à la rentrée de 2022. Le planning est donc particulièrement serré pour une opération de cette envergure. Mais le Département et son Service immobilier sont une nouvelle fois prêts à relever le défi !

V. Mag : Quelles sont les consignes données aux architectes ?

V. M. Comme pour le collège Elsa Triolet, nous avons souhaité inscrire la construction de ce nouvel établissement dans une démarche de développement durable. Le collège de Vagney sera donc bâti en bois. Il offrira des performances énergétiques bien supérieures aux normes habituelles. Concevoir des bâtiments économes en énergie, utiliser des éco-matériaux et préférer les circuits courts sont d'ailleurs des principes que le Département s'efforce toujours de privilégier. Cette ligne de conduite vertueuse permet non seulement d'alléger le Bilan Carbone de la collectivité et d'améliorer la traçabilité des produits mais aussi de stimuler l'économie vosgienne.

LE COLLÈGE ELSA TRIOLET UN CHANTIER EXEMPLAIRE

À Capavenir Vosges, le 2 septembre, après 20 mois de travaux, 503 collégiens ont investi le nouveau collège Elsa Triolet.

20
MILLIONS D'EUROS INVESTIS

6 573
MÈTRES CARRÉS DE SURFACE

CAPACITÉ D'ACCUEIL :
670
ÉLÈVES

UN BÂTIMENT « DURABLE » ET PERFORMANT BBC

Doté de protections solaires, d'une verrière photovoltaïque, d'une ventilation mécanique par insufflation, le collège affiche **une performance énergétique supérieure de 30% à l'exigence réglementaire de la RT 2012.**

Une architecture moderne, un bâtiment lumineux, confortable, agréable

Une traçabilité et une qualité des bois utilisés garanties par un qualiticien et un système constructif validé avec des essais réalisés par le CRITT Bois

TOUTES LES IMAGES DU CHANTIER À RETROUVER SUR

20
ENTREPRISES VOSGIENNES MOBILISÉES

1 400
MÈTRES CUBES DE BOIS UTILISÉS

5 572
POUTRES EN ÉPICÉA LOCAL ISSU DU MASSIF

8 898
CLAVETTES EN HÊTRE LOCAL

DES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES PERFORMANTS

Tablettes numériques, classes mobiles, mise à niveau des réseaux informatiques : le Département continue à investir pour doter les collèges des équipements numériques indispensables aux apprentissages actuels.

À ce jour 26 établissements bénéficient d'une liaison Internet à très haut débit (fibre ou équivalent), d'infrastructures réseau renouvelées et d'une couverture wifi du secteur pédagogique garantissant un accès aisé et sécurisé aux ressources numériques. Désormais, il convient de conforter ce plan numérique en poursuivant la dotation des établissements du matériel informatique nécessaire. À terme, chaque collège devrait disposer au moins d'une salle informatique, d'un ordinateur fixe dans chaque salle de classe et d'un vidéoprojecteur interactif par salle de cours.

Par ailleurs, 273 classes mobiles de 15 tablettes ont déjà été déployées dans les 38 collèges publics. À la fois manuels scolaires, cahiers d'exercices et supports de cours, les tablettes offrent de multiples avantages. Maths, SVT, histoire-géographie, langues, français, arts plastiques, en toutes matières, les professeurs peuvent enrichir le contenu de leurs cours, partager des ressources, créer des exercices individualisés, superviser le travail de chaque élève et appliquer une pédagogie différenciée.

5,8 M€
INVESTIS
DANS LE PLAN NUMÉRIQUE DES COLLÈGES

38
ÉTABLISSEMENTS
ÉQUIPÉS DE 273 CLASSES MOBILES

4 095
TABLETTES

26
COLLÈGES CONNECTÉS
EN TRÈS HAUT DÉBIT

L'Environnement numérique de travail (ENT) « Mon Bureau Numérique »

Fruit d'une collaboration sans précédent entre l'Éducation nationale, le ministère de l'Agriculture, la Région Grand Est et les 10 Départements (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Vosges), l'ENT « Mon Bureau Numérique » a entamé sa deuxième année d'existence. Cet espace numérique destiné aux familles, aux élèves, aux enseignants et aux personnels des établissements offre des services innovants comme le cahier de texte enrichi ou le classeur numérique et permet également aux élèves d'accéder aux différents manuels et à diverses ressources numériques éducatives. Cette année 2019-2020, sur les 700 établissements concernés sur tout le territoire du Grand Est, 44 collèges vosgiens (38 publics et 6 privés) bénéficient de ce service.

DES PROJETS ÉDUCATIFS ENCOURAGÉS

Visite des sites de mémoire, journée romaine à Grand, atelier d'écriture collectif encadré par un artiste et organisé en partenariat avec « Scène Vosges », sortie à la Ferme d'Haréville dans le cadre du programme de SVT des classes de 6e et d'une réflexion citoyenne portant sur la culture et l'élevage biologique, atelier d'écriture et jeu sur la manière dont les élèves se perçoivent dans le futur, atelier de sophrologie destiné à promouvoir la santé et le bien-être au collège, découverte des métiers… Les quelque 250 projets éducatifs menés chaque année au sein des établissements concernent le développement durable, la culture, la santé, la citoyenneté, la découverte des métiers. Le soutien financier du Département à la réalisation de projets pédagogiques contribue non seulement à la réussite des élèves, à leur épanouissement mais aussi à leur sensibilisation aux enjeux sociétaux tels qu'une alimentation saine et équilibrée.

ON COMPTE POUR VOUS **BILAN DES PROJETS 2017-2018**

226 **PROJETS** RÉALISÉS

14 536 **ÉLÈVES** CONCERNÉS

83 175 **EUROS** ATTRIBUÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DÉVELOPPER LE PLURILINGUISME

Nathalie Babouhot, au nom du Département, a signé le 16 juillet dernier une convention visant à développer le pluralisme linguistique transfrontalier. Par cette convention, les Vosges et les autres signataires (la Région Grand Est, l'Académie de Nancy-Metz, l'Université de Lorraine et les Conseils départementaux de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle) se sont engagés à travailler pour développer l'apprentissage de la langue du pays voisin dès le plus jeune âge, former et recruter des professeurs ou encore encourager les mobilités et les échanges interculturels.

LES PREMIERS DISPOSITIFS LOCAUX

Dans les Vosges, sept écoles primaires proposent aux élèves l'apprentissage de l'allemand et de l'anglais dès le début de leur scolarité. Du côté de la voie professionnelle, un Campus des métiers et des qualifications (CMQ) franco-allemand Bois est implanté sur le territoire.

© Igor Levin

3 QUESTIONS À…

Nathalie Babouhot
Vice-Présidente déléguée à l'Éducation

V. Mag : Quelles sont les ambitions du Département pour les collèges ?

Nathalie Babouhot :
Le Département a fait de la jeunesse en général et de l'éducation en particulier une de ses grandes priorités.
Cette volonté inscrite dans les enjeux du « Plan Vosges Ambitions 2021 », s'exprime concrètement au travers des investissements réalisés pour moderniser, entretenir, faire fonctionner, équiper les collèges et les rendre conformes aux exigences pédagogiques actuelles.

V. Mag : S'agissant des équipements numériques, où en est-on ?

N.B. Le Plan numérique des collèges engagé en 2016 est en voie d'achèvement. La quasi-totalité bénéficie de connections internet à haut ou à très haut débit, d'accès au Wifi et d'infrastructures réseau récentes. Nous continuons désormais à doter les établissements d'équipements numériques performants tels que tablettes, ordinateurs et vidéoprojecteurs interactifs.

V. Mag : Quels sont les autres axes de la politique éducative menée par le Département ?

N.B. Le Département encourage les projets éducatifs menés par les collèges. L'an dernier, près de 250 projets ont ainsi été soutenus financièrement. Au travers de cette aide qui s'élève à plus de 83 000 euros, nous souhaitons encourager les établissements à s'ouvrir sur leur environnement et à renforcer les liens qu'ils entretiennent avec leur territoire. Notre soutien s'exprime également sur le plan technique.
Les différentes directions et services du Conseil départemental concernés (éducation, culture, développement durable…) accompagnent les collèges dans le montage des projets, instruisent et assurent le suivi des dossiers.
Ce travail est mené de façon collégiale avec les services de la Direction départementale de l'Éducation nationale. Ce qui en garantit la qualité pédagogique.

UNE RESTAURATION DE QUALITÉ ET RESPONSABLE

L'engagement du Département en faveur des collégiens s'exprime également au travers de la restauration scolaire.

Chargé de cette compétence depuis 2007, le Conseil départemental a fait le choix de maintenir les services de restauration au sein des collèges vosgiens. 1,5 million de repas y sont ainsi préparés et servis chaque année. Après avoir décidé dans un souci d'équité territoriale d'harmoniser les tarifs, le Département s'est attaché à offrir une restauration de qualité sur l'ensemble du territoire.

Les menus établis par chaque établissement respectent l'équilibre alimentaire et sont élaborés à partir de produits de qualité et de saison. Grâce à la plateforme Agrilocal, les menus sont également, dans la mesure du possible, composés de produits locaux.

Cette démarche favorise l'utilisation de produits frais au détriment des produits transformés issus de l'industrie agroalimentaire. Elle permet également de soutenir une agriculture de proximité en offrant des débouchés aux exploitants vosgiens.

L'ÉDUCATION AU GOÛT

Au-delà de sa fonction « nourricière », la restauration scolaire revêt aussi une vocation éducative très importante. *« Le temps du repas est un moment convivial et de partage. C'est aussi l'occasion pour les jeunes de s'initier à de nouvelles saveurs, de découvrir les bons produits de notre terroir »* explique Nathalie Babouhot.

Pour éduquer les papilles des collégiens, les chefs de cuisine vosgiens ne manquent pas d'imagination. Ils organisent repas à thèmes, animations, ateliers afin de développer la curiosité gustative de leurs jeunes convives…

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Parallèlement, le Conseil départemental souhaite intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette action contenue dans le Plan Vosges Ambitions de Transition Écologique (VASTE) a pour objectif de réduire et valoriser les déchets alimentaires, d'adapter les quantités produites aux quantités consommées et de faire évoluer les comportements des jeunes. Pour atteindre l'objectif de « zéro déchets alimentaire », un poste de chargé de mission « Gaspillage alimentaire » a été créé au sein du Département.

Agrilocal

Cette plateforme développée par le Conseil départemental met en relation les producteurs locaux et les acheteurs publics de la restauration collective. Elle permet de promouvoir les circuits courts, de soutenir l'agriculture vosgienne et, au final de manger local, sain et de saison. À ce jour, elle réunit 130 fournisseurs et 65 acheteurs.

En savoir +
www.agrilocal.fr

Le Laboratoire départemental au service de la restauration scolaire

Le contenu de l'assiette et la façon dont elle est préparée font l'objet de toutes les attentions. Le Laboratoire départemental Vétérinaire et Alimentaire effectue des analyses alimentaires, contrôle les locaux et inspecte régulièrement les installations. Chaque service de restauration scolaire fait l'objet d'un audit annuel complet portant sur l'ensemble des étapes de la production, sur l'hygiène des agents et des locaux. Des formations portant sur l'hygiène et la sécurité alimentaire sont également proposées au personnel.

En savoir +
www.labo.vosges.fr

Un fruit pour la recré à Vittel

Au collège de Vittel, chaque jeudi matin c'est « un fruit à la récré ». Occasion pour les élèves de déguster gratuitement, en fonction de la saison, oranges, pommes, poires, raisins, cerises, fraises, abricots, prunes… Inscrite dans le Plan National Nutrition Santé, cette opération est aussi l'occasion de promouvoir une alimentation saine auprès des jeunes et de les inciter à diversifier leur alimentation. D'autant qu'elle s'accompagne une fois par trimestre d'une action pédagogique organisée autour de la filière fruits et légumes.

« Un fruit pour la récré » est subventionnée par des Fonds européens par l'intermédiaire de « France Agri vair ».

LES COLLÉGIADES DES GOURMETS

C'est le 3 juillet dernier en présence de Jean-Claude Aiguier, chef étoilé, que François Vannson, Président du Conseil départemental et Nathalie Babouhot, Vice-présidente déléguée à l'Éducation ont officiellement donné le coup d'envoi des « Collégiades des Gourmets », une opération inédite destinée à valoriser le savoir-faire des chefs de cuisine.

Durant toute l'année scolaire, ces 33 chefs et leurs équipes vont relever un ou plusieurs défis culinaires individuels et/ou collectifs comme par exemple la réalisation d'un dessert en « trompe l'œil », d'un repas à base de produits issus de la filière locale ou d'un repas gastronomique au plus près du « coût assiette » (denrées alimentaires) arrêté à 1,80 € !

Z, la Mascotte des collégiens vosgiens a revêtu sa tenue de cuisinier tandis que les chefs recevaient la leur floquée aux couleurs de la marque « Je Vois la Vie en Vosges » et brodée à leur nom !

© PITUS

ON COMPTE POUR VOUS

8,10 €
C'EST LE COÛT MOYEN DE LA PRODUCTION D'UN REPAS

1,80 €
COÛT ASSIETTE (CHARGES DE DENRÉES)

400 000 €
INVESTIS DANS LES ÉQUIPEMENTS DE CUISINE (CHIFFRES 2019)

3 QUESTIONS À...
Jean-Claude Aiguier
Parrain de l 'événement

V. Mag : Pourquoi avez-vous accepté de parrainer cet événement ?

Jean-Claude Aiguier :
Parce que cet événementiel représente mes valeurs et les valeurs de la gastronomie lorraine et vosgienne que je défends. On a tellement de bons produits sur notre territoire que l'on peut cuisiner et transformer en plats formidables...

V. Mag : Quel sera votre rôle ?

J-C. A. Pour un conseil, pour trouver un produit, pour une astuce, je suis à leur disposition. Ils peuvent compter sur moi. S'ils le souhaitent je suis même prêt à me rendre sur place. La cuisine c'est toute ma vie !

V. Mag : Gastronomie et restauration collective même combat ?

J-C. A. Quel que soit le type de restauration, il n'y a que des cuisiniers. Chacun a sa façon de travailler mais la passion est la même. Quant aux élèves, ils ont besoin qu'on leur fasse découvrir et aimer de nouvelles saveurs, le plaisir du bien manger. Les 33 chefs des collèges vosgiens vont s'en charger, j'en suis persuadé.

RENDEZ-VOUS EN JUIN 2020 POUR LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SUR *VOSGES MAG* POUR SUIVRE CES DÉFIS.

PLUS D'INFOS SUR
Vosgesmag.fr

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS D'ÉPINAL ET DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Retenues à l'issue d'un appel à projets, Épinal et Saint-Dié-des-Vosges font partie des 222 communes françaises inscrites dans le Plan d'action « Cœur de Ville » lancé en 2018 par l'État pour redynamiser les villes moyennes. Un dispositif doté de 5 milliards d'euros, auquel le Conseil départemental des Vosges apporte son soutien technique, humain et financier.

Qualifié *« de priorité nationale »* par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, le programme « Action cœur de ville » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et devrait permettre à l'horizon 2023 *« de conforter les villes moyennes dans leur fonction de centralité et renforcer leur rayonnement administratif, éducatif, culturel, patrimonial, économique et commercial »*.

UN PLAN POUR FAIRE RÉUSSIR LES CŒURS DE VILLE

Élaboré en concertation et en partenariat avec les élus et l'ensemble des acteurs économiques, techniques et financiers du territoire, ce programme *« constitue donc un maillon essentiel de l'action menée pour renforcer l'attractivité du territoire et complète utilement l'action de revitalisation des bourgs-centres pilotée par le Département en partenariat avec l'État »* souligne Martine Gimmilllaro, vice-présidente déléguée aux Collectivités et à l'Environnement.

1 235 000 € ATTRIBUÉS À CE JOUR PAR LE DÉPARTEMENT

C'est donc tout naturellement que l'Assemblée départementale a décidé de rejoindre les partenaires du dispositif et de signer avec les cités déodatienne et spinalienne une convention pluri-annuelle assortie de moyens financiers complémentaires pour la mise en œuvre de différentes actions.
800 000 € ont ainsi déjà été attribués à Épinal pour l'Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) et 435 000 € à Saint-Dié-des-Vosges pour les aménagements réalisés en cœur de ville (parc Simone Veil et création d'un skate park) et pour l'étude pré-opérationnelle à l'OPAH RU. Ces sommes viendront abonder les dotations accordées par l'État, la Région Grand-Est, la Caisse des Dépôts et Consignations et des nombreux autres partenaires publics et privés sollicités. Une fois le diagnostic complet de la situation réalisé, ces moyens financiers permettront aux deux communes et à leurs communautés d'agglomération de mettre en œuvre les actions nécessaires à la revitalisation de leur cœur de ville.

Les actions à engager devront s'organiser autour de 5 grands axes :

- Développer une offre de logements attractifs en centre-ville ;
- Favoriser le développement économique et commercial équilibré ;
- Améliorer l'accessibilité, la mobilité (en particulier les circulations douces) et les connexions entre les quartiers ;
- Mettre en valeur les patrimoines et l'espace public ;
- Faciliter l'accès aux équipements et aux services publics.

Ma P'tite garderie à Épinal

Les mercredis, vendredis et samedis de 13h30 à 19h30, pendant qu'ils font leurs courses, les parents peuvent déposer leurs enfants âgés de 3 à 10 ans à « Ma p'tite garderie » de centre-ville installée depuis la fin de l'année 2018 dans la galerie marchande Saint Nicolas. L'ouverture de cette structure est une des actions mises en œuvre dans le cadre de l'opération « Épinal au Cœur » afin de stimuler le commerce local. Sans inscription préalable, ce service simple et pratique est facturé 1 €/h.
Renseignements auprès de la Mairie d'Épinal

En savoir +
Connectez-vous sur
www.actionscoeurdeville.gouv.fr
www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville
www.epinal.fr
www.saint-die.eu

LE TERRITOIRE DU SAGE GTI

5 PRINCIPES POUR PÉRENNISER LA RESSOURCE EN EAU

Pour assurer la pérennité de la ressource en eau sur le secteur de Vittel et permettre, à long terme, à la nappe des Grès du Trias Inférieur (GTI) de se reconstituer, une large concertation a été organisée par le Conseil départemental du 13 décembre 2018 au 20 février dernier. À l'issue de celle-ci, la Commission Locale de l'Eau (CLE) présidée par Régine Bégel, a validé 5 grands principes.

1.

Atteindre et maintenir l'équilibre de la nappe des GTI afin de la reconstituer à long terme.

Pour ce faire les volumes maximum prélevables sont fixés à 2,1 millions de m³/an sur le secteur sud-ouest et à 1,6 million de m³/an sur le secteur nord.

2.

Organiser la gestion globale, collective et durable de la ressource.

Dans cet objectif, une étude de gouvernance en lien avec un comité de suivi regroupant des élus de l'ensemble du périmètre du SAGE sera menée.

3.

Optimiser tous les usages (domestique, industriel, agricole et touristique) de manière systématique afin de réduire les consommations d'eau sur le périmètre du SAGE.

4.

Rechercher des ressources de diversification pour sécuriser le retour à l'équilibre de la nappe des GTI sans détériorer les ressources et les milieux associés.

5.

Partager les coûts (investissement et fonctionnement) induits par les opérations de substitution et d'optimisation de la ressource qui seront réalisées. Nestlé Waters, s'est d'ores et déjà engagé à assurer son concours au cofinancement de la solution technique qui sera retenue, sans surcoût pour les usagers. D'autres co-financeurs pourront être identifiés.

On compte pour vous

La nappe des GTI
(Grès du Trias inférieur)

Superficie
1 629
kilomètres carrés

60 240
habitants concernés

ET MAINTENANT ?

Ces principes établis, la CLE va désormais s'atteler à la rédaction du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de la nappe GTI. Ce travail s'étalera sur plusieurs mois. Parallèlement, l'évaluation environnementale commencée en 2013 va se poursuivre et cet automne va être confiée à un bureau d'études. Après validation de la CLE, ces documents seront soumis aux différents acteurs (Préfet, Chambres consulaires, Région, Communes, Groupements intercommunaux et Comités de bassins…). La CLE recueillera leurs avis et modifiera éventuellement le SAGE avant de le soumettre, sans doute dans le courant de l'année 2021, à une enquête publique de 2 mois. Une fois approuvé, ce document guidera toutes les décisions en lien avec l'eau (captages, Plans Locaux d'Urbanisme…) prises par l'État, les collectivités locales et les établissements publics. Le SAGE aura dès lors valeur de réglementation et s'imposera à tous.

TOUS LES DÉTAILS SUR :
sagegti.vosges.fr

Futur Antérieur

Que restera-t-il de nous dans 2000 ans ? Que comprendront de notre monde les futurs archéologues du début des années 4000, en supposant que ce métier existera encore ? Telle est la question sur laquelle repose cette exposition d'archéologie-fiction à la fois amusante et intellectuellement stimulante.

En 4019, le XXIe siècle n'est plus qu'un passé depuis longtemps oublié. La mémoire écrite et audiovisuelle a été effacée, victime de ses supports trop fragiles. Le plastique et autres matières synthétiques n'ont pas non plus résisté aux siècles. Ne subsistent que des objets fragmentaires en métal, en verre, en terre cuite ou en pierre, exhumés ici ou là, par hasard.
Se fondant sur ces témoignages infimes, précieux et émouvants, les archéologues restituent notre monde, parfois avec justesse, parfois en se trompant, forcément.
Tout le sel de l'exposition est de montrer combien il sera difficile d'interpréter des restes d'objets qui nous sont familiers et dont la fonction nous est évidente, mais qui, hors de leur contexte, paraîtront bien énigmatiques à nos descendants.
Les erreurs qu'ils pourraient faire et qui sont illustrées ici ont, outre leur côté humoristique, l'intérêt de faire comprendre les défis auxquels est confrontée l'archéologie.

Une exposition construite et prêtée par le Musée romain de Lausanne-Vidy (Suisse).

© Musée romain de Lausanne-Vidy

Afterwork
Futur antérieur le projet et la genèse

Avec Laurent Flutsch, Conservateur du Musée romain de Lausanne-Vidy et concepteur de l'exposition « Futur Antérieur. Trésors archéologiques du XXIe siècle ap. J.-C. »

22 novembre à 18h

ÉPINAL MUDAAC

Ne l'appelez plus Musée départemental d'art ancien et contemporain mais MUDAAC ! Le 13 septembre à l'occasion de l'ouverture de l'exposition « Futur Antérieur », le musée, propriété du Conseil départemental a dévoilé sa nouvelle identité. Une dénomination simplifiée, plus facile à mémoriser, un logo plus épuré résolument dynamique, la nouvelle identité accompagne une programmation ambitieuse et éclectique, ouverte à tous les publics.

© Ludovic Füschtelkeit

© 2019 Fred Teppe

AUTOUR DE L'ÉVÉNEMENT

Les Larmes du Rire : une conférence exceptionnelle

À l'occasion de l'événement « Futur Antérieur », le musée départemental s'associe aux « Larmes du Rire », le Festival de théâtre burlesque, organisé par la Ville d'Épinal du 4 au 15 octobre et propose le spectacle de la compagnie Astrotapir « Une conférence exceptionnelle ». À travers les grandes étapes de l'Histoire du monde – Big Bang, extinction des dinosaures, découverte de l'Amérique, invention de la tartiflette, etc. – l'auteur de l'Encyclopédie des méconnaissances anticipe le passé du futur…

Vendredi 11 octobre à 18h. En partenariat avec le Festival « Les Larmes du Rire » organisé par la Ville d'Épinal au MUDAAC à Épinal. Sans réservation dans la limite des places disponibles

Voir 2019 en 4019 : Quand la science-fiction devient l'histoire

En partenariat avec l'Université de Lorraine et le CNRS dans le cadre du festival « Sciences en Lumière »

Que restera-t-il de nous dans l'avenir lointain ? Un expert en science-fiction, Nicolas Dupuy, et une historienne, Sylvie Manuel-Barnay, proposent d'interroger à partir d'extraits de films, la manière dont ceux-ci jouent avec notre mémoire en reconstruisant le monde sur des images partagées.

Au MUDAAC à Épinal
Vendredi 29 novembre
18h-20h .
Gratuit. Sans réservation dans la limite des places disponibles.

Visites nocturnes de l'exposition « Futur Antérieur » et spectacle « Tuiles »

Avant les fêtes de fin d'année, une soirée spéciale attend le public avec des visites en nocturne de l'exposition « Futur Antérieur », l'illumination du jardin et de la jonglerie burlesque avec le spectacle « Tuiles » de Fred Teppe.

Tuiles. Un tabouret magique sur lequel les balles rebondissent avant de disparaître, un étendoir à linge qui se rebelle pour devenir un oiseau désarticulé, des boîtes de chips au contenu improbable qui s'animent, chantent ou s'envolent, tel est l'univers décalé de ce gourmand invétéré, personnage tendre et naïf…

Au MUDAAC à Épinal
Samedi 14 décembre
Spectacle de jonglerie burlesque à 18h (durée : 1h). Visites de l'exposition à 19h10, 19h40, 20h10, 20h40 et 21h10 (durée : 30 min).
Gratuit. Sans réservation dans la limite des places disponibles.

PROGRAMME COMPLET SUR
mudaac.vosges.fr

STÉPHANE POINSOT
L'ÉCRIVAIN POMPIER

Professeur des écoles à Contrexéville, ancien sapeur-pompier émerite, Stéphane Poinsot est aussi un auteur de livres jeunesse connu et reconnu. Portrait d'un passionné qui met son expérience au service de la prévention.

Allure athlétique, cheveux courts, sourire discret et regard bienveillant, Stéphane Poinsot a quelque chose de rassurant ! Les longues années passées au sein des sapeurs-pompiers – d'abord en qualité de volontaire à Marey, petit village du côté de Lamarche, puis chez les sapeurs-pompiers de Paris durant son service militaire ne sont sans doute pas étrangères à ce désir de servir et de sensibiliser les enfants aux gestes qui sauvent. « *J'ai eu la chance de réaliser des interventions dans des lieux hors du commun sur le toit du Louvre, sur les Champs Elysées* », explique celui qui aurait pu intégrér ce corps d'élite. « *J'avais réussi les tests de sélection mais, les Vosges me manquaient et "vivre en caserne à Paris" ne me tentait guère* », confie-t-il.
Nommé professeur sur le secteur de Vittel-Contrexéville, Stéphane enseigne alors l'anglais dans les écoles rurales de l'ouest vosgien avant de poursuivre sa carrière par des remplacements : « *j'ai voulu tout de suite enseigner les gestes qui sauvent aux enfants. Je les emmenais aussi visiter la caserne des pompiers de Vittel où je suis resté actif jusqu'en 2015* », souligne-t-il.

Sensibiliser les enfants aux gestes qui sauvent

En 2007, la Fédération des Sapeurs-Pompiers de France et les éditions Belin lui proposent d'écrire un guide pédagogique à l'attention des enseignants. C'est ainsi qu'entouré de quatre collègues dont trois autres pompiers, Stéphane réalise une mallette, encore utilisée, intitulée ***Apprendre à porter secours aux cycles 1, 2, 3*** comprenant des supports pédagogiques. « *J'ai ressenti le besoin de mettre en mots les actes de prévention grâce à un support clé en main pour les enseignants* ».

Des aventures de *Planes 2*...

En 2014, la Fédération des Sapeurs-Pompiers de France le sollicite à nouveau.

Cette fois pour une demande exceptionnelle formulée par... Disney ! À l'occasion de la sortie du film d'animation ***Planes 2***, l'entreprise américaine lui commande un ***Petit guide du soldat du feu*** qui sera distribué à 200 000 exemplaires lors des avant-premières dans les cinémas français. Le livret- jeu décline les aventures de Dusty le petit bombardier d'eau. « *Même si le délai était court, je n'ai pas hésité une seconde !* » précise-t-il. Jamais à court d'idées, Stéphane Poinsot, propose ensuite plusieurs projets aux éditions des sapeurs-pompiers de France. L'un, la création d'un support didactique à destination des pompiers volontaires faisant visiter leur caserne, retient leur attention. Après deux ans de travail, un classeur d'une centaine de fiches ludiques et pédagogiques adaptables de la maternelle au lycée voit le jour.

... à celles de *Pompy le pompier*

En 2017, Stéphane se lance dans un nouveau projet inspiré de la peluche Pompy le Pompier, offerte aux enfants blessés transportés en ambulance : « *La Fédération m'a autorisé à utiliser la mascotte pour un livre de coloriage à destination des jeunes enfants* **Pompy le Pompier, découvre les gestes qui sauvent en coloriant** ».
Thierry Desailly, un autre Vosgien originaire de Parey-sous-Montfort, en sera l'illustrateur.

Un nouvel ouvrage en fin d'année

Les deux hommes poursuivent leur collaboration et publient, un conte de Noël : ***Les pompiers ont sauvé Noël***, paru aux éditions Grrr... Art en 2018. Un second intitulé ***Les pompiers ont sauvé le petit chaperon rouge*** est attendu pour cette fin d'année. Avec toujours pour fil rouge le désir de « *transmettre des messages de prévention dès le plus jeune âge, faire découvrir l'univers des pompiers au grand public et susciter l'engagement de futurs pompiers volontaires !* ».

Les ouvrages cités sont en vente sur : www.laboutiqueofficiellepompiers.fr/283-pompy et dans les librairies et grandes enseignes à Vittel, Contrexéville et Épinal

à lire...

— HISTOIRE —

LES OUVRIERS INDOCHINOIS EN LORRAINE : L'EMPIRE, L'USINE, L'AMOUR

par Pierre Daum, journaliste et Ysé Tran, cinéaste. Contributions de Gilles Manceron, historien et Dominique Rolland, ethnologue.

Ed. Créaphiséditions – 25 €

Les auteurs s'intéressent à l'histoire méconnue des quelque 20 000 travailleurs indochinois, arrivés en 1939 en France, placés dans des camps et forcés à travailler dans des entreprises relevant d'abord de la Défense nationale puis dans divers secteurs de l'économie. À la Libération, plus d'un millier d'entre eux sont envoyés en Lorraine pour participer à l'effort de reconstruction dans les usines sidérurgiques, textiles ou dans le secteur du bâtiment. De 1948 à 1953, alors que la guerre d'Indochine oppose les Vietminh aux forces coloniales françaises, la plupart des immigrés indochinois est rapatriée au Vietnam. Mais 3 000 décident de rester en France dont une partie en Lorraine et y fondent un foyer. Témoignages, documents d'archives publiques et privées à l'appui, ce sont les destins de ces familles que le livre suit jusqu'à nos jours. De nombreux documents iconographiques, pour la plupart inédits, permettent de voir cette page d'histoire coloniale longtemps occultée.

VICTOR NOIR ET SON GISANT TURGESCENT

par Bertrand Munier - Préface de David Chanteranne

Ed. Du Signe – 20 €

L'histoire du journaliste vosgien Yvan Salmon dit Victor Noir est captivante et racontée avec passion par Bernard Munier. L'auteur nous dévoile les véritables tenants et aboutissants de la vie de ce jeune homme né à Attigny en 1848, de son meurtre en 1870, sans omettre de commenter sa sépulture si particulière située au cimetière parisien du Père Lachaise. Cet ouvrage (une première) fort précis et très documenté est bien plus qu'une biographie. C'est aussi un livre sur tout un plan historique de la France du second Empire à la Troisième République.

— CONTE —

LES CHAUSSETTES PERDUES

par Patrick Catella

Ed. Edilivre – 7,50€

Plus le temps passe, plus les chaussettes disparaissent sans crier gare. Il a six ans et n'aime pas se faire gronder alors qu'il n'a rien fait. Et sa mère, qui attend un deuxième enfant, est de plus en plus fâchée contre lui. Alors il va faire son enquête et chercher. Et, ce qu'il va trouver est bien extraordinaire... Il faut dire qu'à cette époque-là, les chaussettes sont chères et si l'une d'entre elles est trouée, les mères de familles économes ne les jettent pas comme elles le font de nos jours, mais les reprisent avec soin. Alors, l'enfant va construire un petit piège avec une boite pour voir qui dérobe ses chaussettes la nuit. Et ce qu'il va découvrir dans cette boîte est fantastique et va l'entraîner dans une aventure extraordinaire. Trente pages savoureuses pour les petits et pour les grands !

— DOCUMENTS —

L'OFFENSÉ, CARNET DE RENCONTRES

par Micheline Faliguerho

17 €

Invisibles dans la société qui forme un village ou une cité urbaine, les seize témoins choisis par l'auteure vosgienne, enseignante retraitée, ancienne correspondante de presse et membre actif d'Aitex, se livrent dans cet ouvrage illustré de photos et d'aquarelles. Ils racontent leur vécu et leur quotidien. Écoutons-les ! Des pépites d'or dans la grisaille d'un monde anxyogène nous remontent le moral.

VOIS-TU COMME LA VIE EST BELLE

par Yanne Didier

Auto-édition – 17,66 €
Disponible sur www.lulu.com, sur la page Facebook de l'auteure (Yannouartiste) et dans certaines librairies du département.

Journal intime d'une jeune vosgienne bi-polaire, ce livre témoignage vous poussera à vivre vos rêves les plus fous, à être optimiste et heureux de vivre.

— ROMAN —

VOUS EN REPRENDREZ BIEN UNE BECQUÉE

par Jean-François Costa

Ed. du Panthéon – 13,90 €

Conscient de ne pas avoir tout raconté dans son 1er ouvrage *Vous m'en direz tant*, l'auteur Raonnais, Jean-François Costa, reprend sa plume pour en libérer les pensées qui l'animent. De ses souvenirs d'école à ses observations de la société, il dépeint des tableaux urbains soulevant des comportements qui parleront au plus grand nombre. Il transmet ainsi ses leçons de vie avec délicatesse et subtilité.

— BEAU LIVRE —

VOSGES SAUVAGES

par Claude Vautrin

Ed. Glénat – 39,50 €

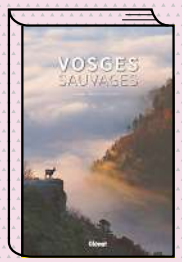

Des textes vivants et des images superbes pour découvrir les Vosges dans leurs dimensions les plus sauvages. Si les Vosges sont sans conteste le massif de l'Hexagone le plus densément peuplé, elles demeurent un territoire dont la diversité des milieux naturels contribue à préserver une dimension sauvage qui fait partie intégrante de leur attrait pour les amoureux de la nature (...). De cette diversité découle celle de la flore et de la faune du massif, qui compte son lot d'espèces emblématiques, dont le mythique grand tétras. Mis en valeur par de superbes clichés de l'agence Biosphoto, cet espace où le sauvage s'exprime encore avec force nous est dévoilé dans ses multiples aspects par le journaliste écrivain vosgien Claude Vautrin, grand connaisseur et passionné du massif.

— GUIDE —

VOIES DE LA 2E DB

Le nouveau Guide vert Michelin

À l'occasion du 75e anniversaire de la 2e DB, la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque et les éditions Michelin publient *La Voie de la 2e DB.* Au fil de ses 240 pages, ce « Guide vert » très illustré mêlant photographies d'hier et d'aujourd'hui, vous entraîne sur les pas de cette prestigieuse armée qui a débarqué le 6 juin 1944 à Saint-Martin-de-Vareville (Normandie). Après une présentation historique rappelant « Le serment de Kouffra », acte de naissance de la 2e DB, son débarquement avec la IIIe armée américaine, son épopée jusqu'à Strasbourg libérée le 23 novembre 1944 (et plus succinctement jusqu'à Berchtesgagen), l'ouvrage vous invite à découvrir les 91 communes traversées (de la Manche à l'Alsace) parmi lesquelles plusieurs vosgiennes. Souvenirs du passage de la 2e DB, témoignages, anecdotes, atouts touristiques des communes concernées et de leurs environs sont ainsi exposés. *« L'édition de ce Guide Michelin entièrement consacré à la 2e DB matérialisée par des bornes interactives et des panneaux explicatifs valorise cette voie tout en l'inscrivant dans l'offre du tourisme local »* explique le Général d'Armée, Bruno Cuche, Président de la Fondation du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de l'association des Anciens Combattants de la 2e DB .

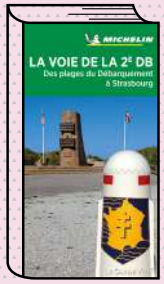

Le Guide édité à 50 000 exemplaires avec le soutien du Conseil départemental est disponible gratuitement dans les Mairies et les Offices de Tourisme concernés.

— EDUCATIF JEUNESSE —

ME RECONNAIS-TU ? LES ANIMAUX DE LA MER

par Brigitte Vallée - Illustrations : Alexandra Morlot

Ed. Parfum de Nuit – 5 €
www.parfumdenuitmultimedia.com

Spécialement conçue pour les enfants de maternelle jusqu'au CP, cette collection permet d'offrir à l'adulte, par l'intermédiaire d'une devinette, le moyen de nouer le dialogue avec l'enfant, tant à l'école qu'à la maison, d'ouvrir son esprit sur le monde du visible et de l'invisible, de se promener dans son jardin et autour du monde et d'élargir ses connaissances et son vocabulaire. Un outil sympathique et agréable.

— BD —

LES VOSGES : UNE TERRE D'HISTOIRE

Scénariste : Bertrand Munier
Dessinateur : Didier Pagot

La 1ère BD sur les Vosges
Ed. du Signe - 16,90 €

L'écrivain Bertrand Munier et le dessinateur Didier Pagot se sont associés pour présenter la première bande dessinée haute en couleur sur les Vosges.
Avec comme guide un adolescent de 14 ans dénommé Le Petit Jolo, le lecteur traverse les siècles de la plaine à la montagne.
À la fois ludique et didactique, cette BD sera disponible avant les prochaines fêtes de la Saint-Nicolas.

— FANTASTIQUE —

L'AUTOMNE DES MAGICIENS

par Hélène P. Mérelle, illustrations de couverture par Magali Villeneuve

Ed. Bragelonne – 3 tomes (25 € le tome)

Agrégée de Lettres et enseignante au Lycée Malraux de Remiremont, Hélène P. Mérelle est passionnée depuis toujours de mythologie, les plus classiques comme les plus rares. Une passion dont s'inspire sa première trilogie *L'automne des magiciens*. Cette saga fantastique nous entraîne sur les pas d'Octavianne, huitième fille de la reine d'Elgem, que nous voyons évoluer au cours de ses aventures à travers neuf Cités magiques.
Dans *La Fugitive*, Octavianne a seize ans et mène une vie d'errance pour échapper à un mariage forcé. Elle devient ensuite « La Reine noire », mais cette accession au trône ne se fait pas sans heurt...
Octavianne va devoir affronter de nombreux défis : apprentissage magique, complots politiques et rivalités amoureuses.
Dans *La Passeuse d'ombre*, la lutte contre l'esclavage déchire les Cités, des alliances se concluent et des lames s'aiguisent.
Octavianne saura-t-elle sauver les siens et son peuple du chaos ?

7 idées sorties

Gautier Capuçon © Felix Broede

Les petites Fugues d'Épinal

▸ Musique classique

Jusqu'au 4 avril 2020

La nouvelle saison des « Petites Fugues d'Épinal » organisée par Les Amis de l'Orgue du temple protestant, ouverte en septembre se poursuit.

Prochains concerts :

Samedi 12 octobre, 17h
au Temple protestant
Victor Julien-Laferriere, violoncelle
Œuvres de Johann Sebastian Bach, Benjamin Britten et Gaspar Cassadó.

Dimanche 3 novembre, 16h
Auditorium de la Louvière
Hugues Borsarello, violon, Gérard Caussé, alto, Gautier Capuçon, violoncelle. *Œuvres de Wolfgang Amadeus Mozart, Ludwig van Beethoven, Franz Schubert*

En savoir +

Programme complet sur
sortir.vosges.fr

Billetterie :
Office de Tourisme d'Épinal
office.tourisme@epinal.fr

Magasins Fnac, Carrefour, U, Géant, Intermarché
www.fnac.com

0 892 68 36 22 (0.40€/mn)
et sur votre mobile avec l'appli « Fnac Spectacles »

5 Jean-Claude Servais Dédicace

Jean-Claude Servais nous plonge au cœur de l'Alsace et des Vosges à travers un récit unique et merveilleux. Servais narre ici une légende alsacienne portée par un dessin évocateur et poétique. Une histoire tragique et sublime qui permet de saisir à quel point nos régions gardent encore bien des secrets.
Jean-Claude Servais sera dans les Vosges à l'occasion de la sortie de ce nouvel album. Venez le rencontrer :
Samedi 19 octobre matin
Médiathèque Intercommunale de la Porte des Vosges Méridionales à Remiremont (rencontre + signature)
Samedi 19 octobre de 15 h 30 à 9 h
à la Parenthèse à Nancy (séance de dédicace)

© Conseil départemental des Vosges

6 La Fête de la Science

Dimanche 13 octobre

Le site de Grand vous invite à découvrir en famille l'univers de l'archéologie. Différents ateliers sont proposés pour comprendre les différentes spécialités de l'archéologie. Manipulations, expériences, hypothèses seront au cœur de cette journée. Les ateliers sont animés par les archéologues de l'Inrap et l'équipe des médiateurs du site de Grand.
En partenariat avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap)
À Grand
De 14h à 17h

Le public familial est convié à une plongée dans l'archéologie du futur. Visites de l'exposition « **Futur Antérieur** » et ateliers de manipulation permettront d'éclairer sur les techniques de fouilles et d'interprétation des objets. Retrouvez aussi l'association des « Petits Débrouillards » autour d'expériences et défis scientifiques sur le développement durable. Le public adulte est quant à lui invité à assister à une conférence « *Nos ancêtres les Gaulois, entre archéologie et fiction* » assurée par Thierry Dechezleprêtre, conservateur en chef du patrimoine, responsable de la conservation départementale.
Au MUDAAC à Épinal
Ateliers sur réservation, de 14h30 à 17h30 (durée : 30 min).
Conférence : 15h30

À VOS TARTES... TARTEZ ! La nouvelle exposition des Archives départementales des Vosges *Qu'est-ce qu'on mange ?* se veut gourmande ! Un concours de tartes est organisé pour tous les amateurs de pâtisserie. Vous pouvez participer seul(e) ou en binôme enfant/adulte et proposer votre tarte.

Les tartes sont attendues aux Archives départementales des Vosges - 4 avenue Pierre-Blanck à Épinal - le samedi 23 novembre 2019 à 14h
La remise des prix aura lieu le même jour. Retrouvez le règlement et toutes les modalités de participation sur le site www.archives.vosges.fr
Un cours de cuisine à gagner !

© MUDAAC – Épinal, cliché Vosges Matin : Philippe Briqueleur

4

Halloween

▸ Afterwork spécial Halloween

Vendredi 25 octobre de 18h à 19h30

En ce 25 octobre 4019, la brigade temporelle a reçu une alerte rouge tout droit issue du XVIIe siècle : Nicolas Poussin, appelé à devenir la figure de proue du classicisme français, a été prématurément assassiné…

À partir de 14 ans.
Gratuit. Sur réservation.

Mercredi 30 octobre de 15h à 17h

Cette année, le plus célèbre vampire, originaire de Roumanie, Dracula, s'est invité au musée. Son cercueil, renfermant mille secrets, a ramené avec lui un maléfice qui hante à présent le lieu. En résolvant des énigmes en famille, venez capturer les créatures qui rôdent dans le musée…
À partir de 5 ans.
Billet d'entrée (plein tarif/tarif réduit/ gratuit). Sur réservation.

Au MUDAAC à Épinal

Samedi 26 octobre

Après-midi récréatif pour toute la famille
Atelier créatif pour fêter dignement Halloween à partir de 14h, conte suivi d'un goûter à 14h30 et 16h (durée : 30mn) « Les légendes du Moyen Age » avec Claire Drach-Lilawompa.
Accès avec le billet d'entrée
Gratuit jusqu'à 18 ans

À Domremy

3

Cousu de Fil Rouge

▸ 60 artisans d'art textile et mode à la Rotonde à Capavenir Vosges

© Frédéric Coune

Du 22 au 24 novembre

Sous la coupole de La Rotonde, dernier témoin de l'épopée du textile dans les Vosges, le salon « Cousu de Fil Rouge » réunit pour sa 4e édition une soixantaine d'artisans d'art de la mode et du textile. Ces créateurs viennent de tout le Grand Est, d'autres régions de France, d'Allemagne et de Belgique… Ce rendez-vous exceptionnel, unique dans le Grand Est, présente de nombreux métiers inédits du textile et la mode et offre une large palette de créations et d'autres merveilles à glaner notamment dans le Cabinet de Curiosité, nouveauté du salon 2019.
Le salon présentera également 15 robes d'exception de l'Union Nationale des Couturières et une exposition de l'association Création d'Art Textile Contemporain sur le « bustier ».
Sur place, flash mode, expositions, salon de thé snacking, visites de la Rotonde, ateliers Couture Récup', ateliers Image de soi… Spectacle chorégraphié samedi soir au Théâtre de la Rotonde et show coiffure le dimanche matin.

Horaires : Le 22, de 14h à 18h – Le 23, de 10h à 18h30 Le 24, de 10h à 17h30.

Entrée 2 € (enfants gratuit)
Liste des exposants et informations sur www.cma-vosges.fr

2

Actualité de l'archéologie

Dimanche 10 novembre

Venez découvrir le travail des archéologues à l'occasion de cette journée dédiée à l'actualité des découvertes réalisées dans le cadre du Projet collectif de recherche sur Grand. Petit à petit, les fouilles archéologiques, les prospections géophysiques et l'étude des collections anciennes renouvellent nos connaissances sur cette singulière ville antique.

À partir de 14h :
Visite de la base archéologique et rencontre avec les chercheurs
1, place de la fontaine

À 15h :
Conférence par Thierry Dechezleprêtre, Conservateur en chef du patrimoine
Auditorium de l'amphithéâtre

À Grand de 14h à 17h.
Gratuit. Sans réservation dans la limite des places disponibles.

1

Les Ateliers des vacances d'automne

Jeudi 31 octobre

« À vos pinceaux, mosaïstes ! »
Après une découverte de la mosaïque de Grand composée de près de 2 millions de tesselles, place à la pratique. À l'aide de pinceaux et de tesselles, les enfants de 8 à 12 ans réalisent leur propre mosaïque !

De 14h à 17h sur réservation au 03 29 06 77 37 – 3,5 €

À Grand

TOUTES LES DATES À RETROUVER SUR:
sortir.vosges.fr

© Soyon

*Deux recettes de saison proposées par **Jean-Christophe Froment,** chef de cuisine formateur à la Direction de l'enseignement*

PARMENTIER DE CANARD *aux noisettes*

LA PRÉPARATION

Faites revenir les cuisses de canard dans une poêle, ajoutez la carotte et l'oignon émincés et mouillez avec le vin blanc. Faites-les cuire pendant 1h15. Les cuisses de canard doivent être bien cuites.

Épluchez les pommes de terre, coupez-les en dés et cuisez-les dans l'eau salée. Égouttez-les, puis passez-les au presse-purée, ajoutez 2 cuillères à soupe de crème fraîche et le lait. Salez, poivrez. Réservez.

Sortez les cuisses de canard de la poêle, enlevez la peau, les os et coupez la viande en petits morceaux. Réservez le jus et la garniture. Faites revenir l'échalote et ajoutez le jus de cuisson, la garniture et la viande, le thym, le laurier et la cajun. Cuisez 5 mn.

Dans un plat à gratin, répartissez la moitié de la purée, puis le canard, puis à nouveau la purée. Saupoudrez de noisettes râpées. Enfournez 20 à 25 mn, th 7.

Réalisez une crème de parmesan pour accompagner votre plat. Mélangez 2 cuillères de crème et le parmesan. Faites tiédir et servez avec votre parmentier.

LES INGRÉDIENTS

POUR 6 PERSONNES

- 10 grosses pommes de terre
- 4 cuillères à soupe de crème épaisse
- 10 cl de lait
- 5 cl de vin blanc
- 1 échalote
- 1 carotte
- 1 oignon
- Thym, laurier, épices de cajun
- Noisettes râpées
- 1 cuillère à soupe de parmesan

VELOUTÉ DE CÉLERI *pommes et curry*

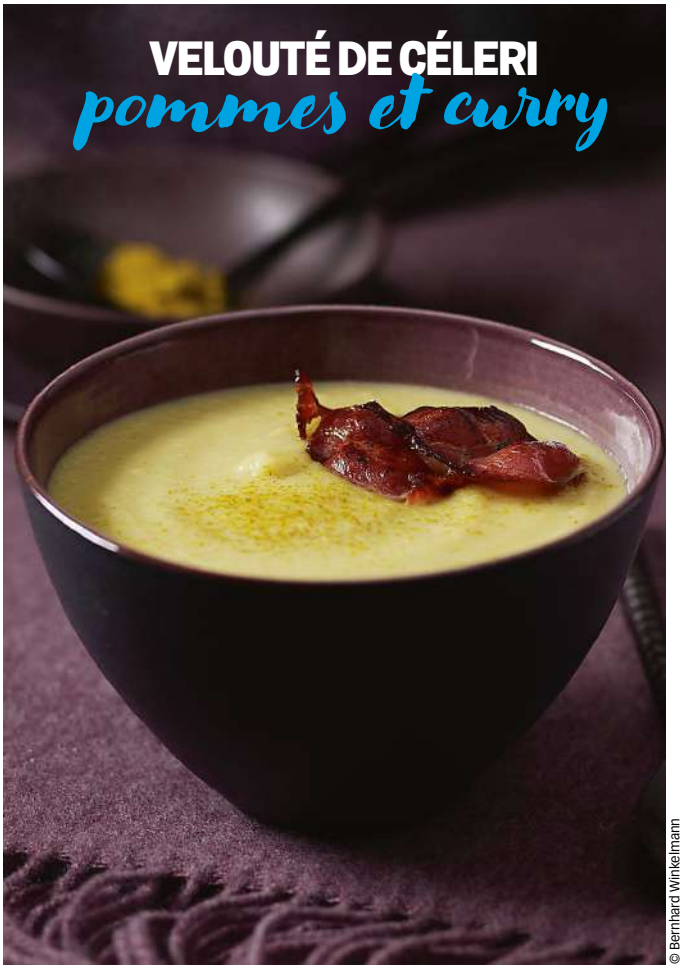

© Bernhard Winkelmann

LA PRÉPARATION

Épluchez le céleri et les oignons. Coupez le céleri en fines tranches et les oignons en lamelles.

Faites chauffer 1 cuillère à soupe d'huile dans une cocotte. Versez les oignons et laissez-les revenir 2 minutes. Ajoutez le céleri et mouillez avec 70 cl d'eau. Faites cuire pendant 20 mn. Pelez les pommes et détaillez-les en cubes. Ajoutez les cubes de pommes dans la cocotte, saupoudrez de curry et laissez cuire 15 mn à feu doux. Mixez la soupe jusqu'à ce qu'elle soit onctueuse. Ajoutez la crème, rectifiez l'assaisonnement et réservez au chaud.

Faites frire les tranches de bacon avec le reste de l'huile. Quand elles sont bien croustillantes, égouttez-les sur du papier absorbant. Servez le velouté accompagné du bacon grillé.

LES INGRÉDIENTS

POUR 4 PERSONNES

- 500 g de céleri rave
- 2 oignons
- 2 cuillères à café de curry
- 6 pommes granny
- 8 tranches de bacon
- 10 cl de crème épaisse
- Huile d'olive, sel, poivre

TROUVEZ LE MOT *mystère*

Répondez aux questions, trouvez le mot mystère et gagnez l'un des nombreux lots mis en jeu.

1. Qui a fêté son anniversaire le 5 juin ?

2. C'est le portraitiste des vaches vosgiennes. Quel est son nom ?

3. C'est l'exposition événement de la rentrée

4. Comment se nomme le Plan d'action lancé en 2018 pour revitaliser les villes moyennes ?

5. C'est une des missions premières du Conseil départemental

6. C'est l'auteur de la 1ère BD sur les Vosges

7. On la fête le 13 octobre à Grand et au Musée

8. La Rotonde accueille la 4e édition de ce Salon. Quel est son nom ?

9. Comment s'appelle la plateforme mise en place par le Département pour mettre en relation les étudiants à la recherche d'un stage, d'un 1er emploi ou d'un contrat d'alternance, les bénéficiaires du RSA à la recherche d'un emploi et les employeurs vosgiens ?

10. Comment s'appellent les membres de ce réseau vosgien qui réunit plus de 140 entreprises

11. Ce célèbre auteur belge dédicacera sa dernière BD à la médiathèque de Remiremont le 19 octobre. Quel est son nom ?

DÉFINITION DU MOT MYSTÈRE

Cet événement met au défi 33 chefs de cuisine du Département et leurs équipes

Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre **avant le 25 octobre 2019 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi) au *Conseil départemental des Vosges Direction de la Communication 8, rue de la Préfecture 88088 Épinal cedex 9* en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise. Les 5 premières bonnes réponses tirées au sort gagneront le livre *Zoom sur le siège de Liffol-le Grand* d'une valeur de 29 €, les 5 suivantes un abonnement d'un an à la revue *Montagne des Vosges* d'une valeur de 25 €. La suivante un parapluie « Je Vois la Vie en Vosges » d'une valeur de 20 €, les deux suivantes, un polo d'une valeur de 20 € et les deux dernières un calepin et un stylo d'une valeur de 5 €. Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent *Vosges Mag* dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil départemental des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse). Le règlement est déposé chez Maître Fleschen, huissier de justice, à Épinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication, 8, rue de la Préfecture – 88088 Épinal Cedex 9 et être consulté sur les sites Internet **www.vosges.fr** et sur **www.lexhuiss.fr**
Pour trouver le mot mystère, repérez les lettres dans les cases colorées et remettez-les dans le bon ordre...

Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro 5 de *Vosges Mag* était L'AMBROISIE
À l'issue du tirage au sort effectué le 23 août par Maître Loïc Fleschen, huissier de justice à Épinal parmi les 669 bonnes réponses reçues, Ils ont gagné :
Un livre ***Zoom sur le siège de Liffol-le Grand*** d'une valeur de 29 € :
Nadine HUC (BULGNEVILLE)
Daniel TACHET (NEUFCHATEAU)
Michèle GREMILLET (LEPANGES/VOLOGNE)
Christiane CUINAIT (ELOYES)
Thierry LAURENT (BUSSANG).

Un T shirt *Je Vois la Vie en Vosges* d'une valeur de 20 € :
Marie-Hélène SAINT-DIZIER (VITTEL)
Maryse LALLOZ (LA BRESSE)
Maurice CLEMENT (DINOZE)
Patricia PHARISIEN (GRANDRUPT- DE-BAINS)
Marie-Christine SAEZ MANZANARES (SAINT-DIE-DES-VOSGES).

Un sac, une clé USB *Je Vois la Vie en Vosges* et un calepin *Vosges Mag* d'une valeur de 15 € :
Véronique MULLER (NEUFCHATEAU)
Corinne LABAYE (RAMBERVILLERS)
Corinne GUERITOT (CLEURIE)
Laurent CONRAD (LONS-LE-SAUNIER)
Dominique ROYAL (CHAMAGNE)

BRAVO À TOUS !

vosges MAG

NOUVELLE VERSION

Une nouvelle
MAQUETTE
+ moderne
+ dynamique

Un nouveau
FORMAT
+ pratique
+ économique

De nouvelles
RUBRIQUES
+ explicites
+ proches

Et toujours une même ambition...

Vous informer + Vous expliquer + Vous rendre compte

Promouvoir notre territoire et ses multiples talents
Créer du lien et partager les valeurs qui nous unissent
Imprimé sur du papier 100 % recyclé, *Vosges Mag* est réalisé par des entreprises engagées dans une démarche de développement durable.

VOSGES MAG,
c'est aussi l'actu vosgienne en continu

Sur internet avec **vosgesmag.fr**

Sur **smartphones** et **tablettes** via une appli à télécharger gratuitement sur les stores Android et Apple

Une page **Facebook** pour dialoguer, échanger

ACCESSIBLE À TOUS !

Grâce au logiciel Vocale Presse (https://fr.vocalepresse.com) les personnes mal ou non voyantes équipées d'un lecteur Daysy[1] peuvent écouter Vosges Mag ou le lire en gros caractères. Ce service gratuit est disponible sur PC, tablettes et smartphones. Pour en savoir plus, contactez Vocale Presse au 04 91 65 51 19 du lundi au vendredi (numéro non surtaxé) ou envoyez un courriel à virginie@vocalepresse.com

[1] Digital Accessible Information System

© Shutterstock

LE MAGAZINE D'INFOS DU DÉPARTEMENT

vosges MAG

UNE INITIATIVE DU **CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

ASKIP*
DRACULA
S'INVITE AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !

Disponible sur les stores
Apple et **Google Play**

* À CE QU'IL PARAÎT

© CDDB - DICOM / IMG : SHUTTERSTOCK

@vosgesmag

ET POUR ÊTRE TOUJOURS MIEUX INFORMÉ, REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK !